

EN EXCLUSIVITÉ

La **profession de foi**
de **Félix**
Houphouët-Boigny,
le 29 mai 1959



Bulletin d'information du CONSEIL DE L'ENTENTE/N° 05/3^{ème} Trimestre 2019

Gratuit

L'Entente



TOGO / COOPERATION AU DEVELOPPEMENT

TRANCHE COMMUNE ENTENTE 2019

**Les Loteries nationales posent
des actions concrètes**

DEVELOPPEMENT RURAL

**14 localités électrifiées par
le Conseil de l'Entente**



EXTREMISME VIOLENT
Diagnostic et recommandations
du Conseil de l'Entente

BONNE & HEUREUSE
ANNÉE
2020



TOUR ENTENTE / ABIDJAN – COTE D'IVOIRE

(Agence Ecofin) – Selon le quotidien de Casablanca, L'Economiste, c'est le promoteur immobilier marocain Alliances qui a décroché la construction du nouveau siège du Conseil de l'Entente, au quartier Plateau à Abidjan).

Le Conseil de l'Entente est une organisation sous-régionale qui comprend le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Niger et le Togo, et qui vise à promouvoir l'intégration politique et économique de ses Etats membres.

La tour « R+20 » sera bâtie sur un terrain de 2088 m². Le programme entier s'étalera sur 32 600 m² construit, reparté en bureaux, commerces et restaurants, ou encore des parkings et locaux techniques. Le tout pour un budget d'environ 36 milliards FCFA.

«Nous intervenons sur l'ensemble de la chaîne de valeur, depuis la définition des besoins du client, la programmation, les études et la construction clé en main. Il s'agit du type de projet que nous voulons dupliquer sur toute la région. Nous sommes déjà en réflexion sur des parcelles à Abidjan et d'autres pays de la sous-région» a déclaré à L'Economiste, Youssef Kabbaj, DG délégué, en charge de l'international du groupe immobilier.



DE DR PATRICE KOUAMÉ,
SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DU CONSEIL DE L'ENTENTE



SIÈGE SOCIAL :

COCODY LES II PLATEAUX
BLD LATRILLE – GRAND CARREFOUR
FACE STATION SHELL
01 BP 3734 ABIDJAN 01
TÉL. : + 225 22 50 92 00
SITE : conseildelentente.org
DÉPÔT LÉGAL – CÔTE D'IVOIRE
N° 14470 DU 26 JANVIER 2018
TIRAGE : 3500 EXEMPLAIRES
DISTRIBUTION GRATUITE

COMITÉ DE RÉDACTION

Directeur de Publication

M. Patrice KOUAME, Secrétaire Exécutif

M. Abdoulaye MOHAMADOU,

Secrétaire Exécutif Adjoint

M. Issa DEMONLE MOKO,

Directeur du Département de la Coopération Politique, Paix, Sécurité

M. Jean-Baptiste OUEDRAOGO

Directeur du Département de la Coopération au Développement

M. Comla KADJE,

Directeur du Département des Infrastructures et des grands Projets

M. Latoudji Dodjivi OKPELOU,

Contrôleur Financier

M. Philmon Thierry OUEDRAOGO,

Journaliste/Editeur

SECRÉTAIRE TECHNIQUE DE LA RÉDACTION ET
COORDONNATEUR DES ACTIONS PUBLICITAIRES

e.mail : emgi_7@yahoo.fr

TÉL. : + 225 08 52 55 31

interfaces - Directeurs - Pays :

Burkina : Agence INTERFACE Trading-Soumaila BASSOLE

Tél. : +226 70 26 33 56 / e.mail : bassouma_rccb@yahoo.fr

Bénin-Togo : HEG Diffusion / Edwige HOUINSSOU

Tél. : +229 61 14 03 70 / e.mail : hegdiffusion@hotmail.fr

Togo : Félix KPAL / GLOBAL MEDIA / Tél. : + 228 99 46 85 44

e.mail : Kpalfelix@gmail.com

Côte d'Ivoire : KAR Communication / Richard KONIN

ASSÉMIEN / Tél. : +225 48 06 70 34

e.mail : karcommunication2012@gmail.com

Niger : IMANI-SERVICES / Maimouna YAROH

Tél. : +227 96 99 19 57 / email : maimounayaroh@yahoo.fr

Entente Africaine

*Séance inaugurale du Conseil de l'Entente Africaine
29 mai 1959*

C'est le Vendredi 29 Mai 1959 à 10 h. 15 que s'est ouverte la première séance du Conseil de l'Entente Africaine, sous la présidence de M. Félix HOUPHOUET-BOIGNY.

C'est au son de la « Marseillaise » que M. Félix HOUPHOUET-BOIGNY, Premier Ministre du Gouvernement de la Côte d'Ivoire, accompagné des Premiers Ministres du Dahomey, de la Haute-Volta et du Niger, fit son entrée dans la salle des séances de l'Assemblée Législative de la Côte d'Ivoire.

A la tribune d'honneur assistaient : M. le Haut-Commissaire de Nantes, M. le secrétaire général Manent, M. Nairay, directeur du Cabinet du Premier Ministre et M. le vice-consul des Etats-Unis.

Les délégués de la Côte d'Ivoire, du Dahomey, de la Haute-Volta et du Niger, sont repartis dans l'hémicycle.

Au premier rang se trouvaient, pour la Côte d'Ivoire : MM. Boni, Denise, Koréki Mian ; pour le Dahomey : MM. Diokou, Gavary, Poisson ; pour la Haute-Volta : MM Saller, Denis, Yaméogo, Zoungrana ; pour le Niger : Issoufou Djermakoye, Courmo et Adamou Mayaki.

Le Président Félix HOUPHOUET-BOIGNY déclare solennellement la séance ouverte et prononce sa brillante allocution

GRANDE est ma joie de pouvoir vous accueillir en Abidjan qui est particulièrement honorée, je vous l'assure, d'avoir pendant quelques jours des hôtes de marque tels que vous.

Grande est aussi ma satisfaction de vous voir si nombreux à répondre à mon invitation pour une Conférence qui doit, avec votre concours, mettre sur pied le fonctionnement du " Conseil de l'Entente ".

Je vous salue tous avec une fraternelle amitié, et puisse Dieu permettre à nos travaux d'aboutir à des résultats concrets, pour le bien et l'avenir heureux des populations qui nous ont fait confiance.

J'ai eu l'occasion d'exposer à maintes reprises à plusieurs d'entre vous, à des nombreuses personnalités du monde politique comme du monde des affaires, la conception et le but du Conseil de l'Entente.

A la presse également, il m'a été donné de préciser les raisons qui m'avaient amené à envisager ce Conseil de l'Entente.

Il n'est peut être pas inutile, puisqu'à côté des Chefs de Gouvernement bien au fait du problème, je vois avec plaisir des responsables politiques nouveaux et des observateurs, que je revienne sur les éléments essentiels du Conseil de l'Entente afin que nos travaux se déroulent en pleine clarté.

Tout d'abord, nous voulons solennellement proclamer que le Conseil de l'Entente vise essentiellement à rapprocher, dans le cadre de la Communauté franco-africaine qu'ils ont librement choisie, les hommes, et les Etats africains plutôt qu'à les séparer, à respecter dans leurs rapports les principes sacrés sur lesquels repose la Communauté :

égalité et solidarité, en réaffirmant l'autonomie de chaque Etat, ce qui exclut toute aliénation de la moindre part de sa souveraineté interne au profit d'un organisme supranational.

Par ailleurs, le Conseil de l'Entente n'est dirigé ni contre un organisme politique quelconque, ni contre des personnalités politiques quelles qu'elles soient. Il est ouvert à tout Etat africain, membre de la Communauté, quelle que soit l'appartenance politique des hommes au pouvoir.

Après le référendum de septembre 1958 qui a permis à chacun de nos Etats, par un acte de libre détermination, d'opter pour le Statut d'Etat Membre de la Communauté, nous avons pensé que l'unité africaine — qui n'a jamais été mise en cause par nous puisque nous la concevons dans le Cadre de la Communauté — et je me demande si ceux qui en parlent à tout propos et hors de propos sont ceux qui la souhaitent ou la recherchent vraiment dans ce cadre (je n'en veux pour preuve que la toute récente déclaration du Parti Démocratique de la Guinée de M. Sekou Touré ainsi conçue — et pour qui connaît bien comme moi M. Sekou Touré, ce ne sont pas des paroles dites à la légère — : " La République de Guinée est liée au Mali par les mêmes sentiments de solidarité qu'avec l'Etat frère du Ghana. La conviction du Parti Démocratique de Guinée est que les Peuples d'Afrique dans la voie de leur propre nécessité historique, qu'ils soient maliens, ghanéens, ou guinéens, sauront construire ensemble un grand Etat Africain indépendant et prospère " nous avons pensé, dis-je, que l'unité africaine pouvait mieux se réaliser dans une large et souple formule d'union.

Et nous avons proposé la formule d'un " Conseil de l'Entente ".

Quelle serait la composition de ce Conseil de l'Entente ?

Il comprendrait, en premier lieu, les Chefs de Gouvernement des Etats participants. Ensuite les Présidents et Vice-Présidents des Assemblées de ces Etats. Enfin les Ministres de ces Etats intéressés; aux questions débattues à chaque réunion.

La raison d'être devrait consister à déterminer une politique commune dans des domaines qui n'ont pas à être remaniés chaque année comme par exemple la Fonction Publique, la Justice ou le Régime du Travail, et à prendre en commun chaque année un certain nombre de décisions qui rendront effective l'Union douanière.

Toutes les décisions arrêtées en commun auront un caractère exécutoire.

Au cas où un ou plusieurs des Etats refuseraient d'appliquer certaines de ces décisions exécutoires, le litige serait porté devant la Cour Arbitrale qui fonctionne au niveau de la Communauté et qui trancherait en toute objectivité et impartialité.

Je crois sincèrement qu'un tel système, très souple, a l'avantage de laisser à chacun des Etats participants sa personnalité et sa liberté d'action, tout en leur permettant de réaliser entre eux l'union, la plus confiante, la plus féconde !

Au moment où nos jeunes Etats connaissent à peine une vie politique pleine, nous ne voyons pas, en effet, la nécessité de créer, pour traiter de questions d'intérêt commun, un Super-Gouvernement ni un Super-Parlement.

Cette appréciation de nos réalités, me vaut l'accusation injuste de diviseur des Africains, de balkanisateur de l'Afrique.

Si le Mali est sincère, et du fait qu'il a solennellement renoncé à la sécession, je ne vois pas trop ce qui le sépare de nous sur le plan de nos rapports avec la France dans la Communauté.

Dès lors, prétendre que nous sommes des diviseurs des Africains parce que nous ne croyons pas à la nécessité d'un Super-Gouvernement ou d'une Super-Assemblée pour traiter des Affaires qui nous sont communes, ne nous paraît pas sérieux. Nous voulons que les hommes responsables africains s'attachent sans retard à l'édification active de leur Etat, en renonçant aux constructions de l'esprit, aux constructions artificielles.

Evidemment, un Super-Gouvernement et un Super-Parlement offriraient la possibilité pour quelques-uns d'occuper des postes parés d'un vain prestige.

A plus ou moins bref délai, que de compétitions, source de discorde et de désunion !

Que de dépenses inutiles occasionnées à nos jeunes Etats qui se débattent déjà dans les difficultés financières que vous savez !

Et au fond, qui supporterait encore une fois ces dépenses ?

Eh bien, ce serait les laborieuses populations qui nous ont fait confiance pour élever leur niveau de vie, accroître leur bien-être, et non pas, je crois, pour les grever d'impôts supplémentaires sans perspective d'amélioration de leur sort, pour permettre à quelques-uns ne se gargariser de titres ronflants et de s'attribuer des indemnités scandaleuses tandis qu'elles continueraient à croupir dans la misère.

Mais si vous le voulez bien le but plus élevé que nous pourrions donner au Conseil de l'Entente serait la mise sur pied d'un "Fonds de Solidarité" destiné à marquer notre sens réel de l'entraide africaine.

Ce " Fonds de Solidarité " qui serait composé d'une contribution de chaque Etat, (un dixième des recettes de son budget par exemple), servirait à aider les Etats dans une mesure inversement proportionnelle à leur contribution. En un mot, c'est l'Etat qui verserait le moins qui obtiendrait le plus.

Nos travaux consisteront à fixer le fonctionnement du " Fonds de Solidarité ".

Mais permettez-moi de préciser qu'une partie de ce Fonds de Solidarité (la Réserve de Solidarité), pourrait également servir à garantir des emprunts contractés par un Etat, ou lui venir en aide immédiatement, en cas de calamité.

Je ne sais si un tel système cache la mise en dépendance des Etats moins favorisés au profit de celui qui verse davantage.

C'est pourtant cette aberration qu'a soutenue une personnalité africaine lors d'une récente conférence de presse à Paris. Nous savons que le dépit, la jalousie ou la haine peuvent aveugler les hommes.

Nous ne pensions tout de même pas qu'ils pouvaient les pousser à un tel degré de cécité, de malveillance et de méchanceté.

Vous connaissez mon goût peu marqué pour la polémique inutile.

Mais franchement, peut-on parler de dépendance d'un Etat par rapport à un autre quand le système de fonctionnement du Conseil de l'Entente prévoit la présidence de chaque Etat à tour de rôle et dans sa Capitale ?

Ce que je me permets de souhaiter, tout simplement, en cette séance d'ouverture, c'est que, en hommes de bonne volonté et de volonté tout court, dépassant nos misérables personnes, mettant en sourdine tout amour-propre démesuré, nous arrivions, pour le seul bonheur des populations qui nous ont fait confiance et qui attendent de nous autre chose que des discours, nous arrivions, dis-je, à faire démarrer heureusement le " Conseil de l'Entente " tout comme le " Fonds de Solidarité " qui en est le corollaire.

Ce sera notre meilleure réponse à nos détracteurs et à leurs injures faciles.

Nous compléterons évidemment nos travaux par un examen approfondi des protocoles que nous avons signés avec la Haute-Volta d'une part, le Niger d'autre part, en souhaitant que nos amis du Dahomey et du Niger établissent entre eux un semblable protocole dans le cadre des accords bilatéraux que peut réaliser tout membre du Conseil de l'Entente, à condition que ces accords ne nuisent pas aux intérêts de l'ensemble du Conseil.

En marge du Conseil, nous examinerons de façon objective, réaliste, avec le Gouvernement du Dahomey, le problème posé par les biens dahoméens en Côte d'Ivoire et les indemnités et traitements que nous devons aux citoyens dahoméens du fait de leur départ de notre Pays ; ce qui nous permettrait de clarifier définitivement les rapports entre nos deux Etats.

Je souhaite vivement que nos travaux aboutissent à des résultats concrets.

Une fois ces résultats atteints, sans doute verrons-nous d'autres Etats venir à nous, car nous aurons mis sur pied la vraie solidarité entre africains, montrant ainsi notre réel amour de l'Afrique, par des actes et non par de creuses déclarations sur l'Unité Africaine qui, nous le répétons, n'a jamais été mis en cause dans notre esprit, et que nous ne concevons que dans le cadre de la Communauté.

La connaissance que j'ai de chacun de vous me permet d'augurer favorablement de l'avenir de nos travaux.

Au travail donc, mes chers Collègues, Messieurs !

Nous devons enfin apporter à l'Afrique, à notre chère Afrique, la réponse réaliste qu'elle attendait pour son avenir.

Vive le Conseil de l'Entente !

Vive la Communauté franco-africaine !

Félix HOUPHOUET-BOIGNY.

*Allocution prononcée par Monsieur le premier Ministre
Félix HOUPHOUET-BOIGNY lors de la séance de clôture
du premier conseil de l'Entente Africaine
30 mai 1959*

Le Conseil de l'Entente est né.
Qui s'en réjouira davantage que moi qui n'ai consacré toute ma vie politique qu'à œuvrer pour le bonheur de l'Homme Africain dont j'ai fait le principe sacré de mon action de tous les jours ?

Les Chefs de Gouvernement de quatre Etats frères, conscients des réalités de leurs pays, sans autre considération que le bien-être des populations de leurs pays, ont décidé de mettre en commun, chaque année, un dixième de leurs recettes budgétaires, pour constituer un " FONDS " destiné à faire jouer une entr'aide réelle et effective de leurs états.

L'on me pardonnera de souligner que c'est un geste sans précédent dans l'histoire des Peuples. En effet, ce qu'il nous faut considérer, Messieurs, ce n'est pas le montant des sommes affectées à ce Fonds — elles sont nettement insuffisantes en raison de la modicité de nos ressources — mais bien l'exemple sans précédent d'un tel effort de solidarité librement consenti.

Les masses africaines nous rendrons justice de l'amour réel que nous venons de leur marquer, du souci majeur que nous avons d'améliorer leur sort en écartant tout ce qui pourrait être ou paraîtrait être notre intérêt personnel.

Les citoyens de la République Française, à qui nous nous sommes si souvent adressés — (nous tenons à leur dire une fois encore notre reconnaissance) — et auxquels malheureusement nous aurons encore pendant quelques temps, à faire appel, ne manqueront pas d'apprécier, j'en suis sûr, cet effort fait par quatre Etats africains pour diminuer le poids des sacrifices consentis en faveur de leurs habitants.

* *

Etait-il de meilleur moyen de marquer notre foi inébranlable dans la Communauté que nous voulons durable, non du bout des lèvres comme le font si facilement certains leaders abusant ainsi — nous devons aujourd'hui franchement mettre en garde les hommes politiques, les hommes d'affaires et les hauts fonctionnaires si facilement séduits par des formules frappantes — de la bonne foi des personnalités dont nous venons de parler — non du bout des lèvres, dis-je, mais du plus profond de notre cœur ?

Sont donc mis en place, deux organismes, sans frais supplémentaires pour les Etats participants, avec une originalité de conception et avec une exclusion totale de l'aliénation d'une partie quelconque de leur autonomie et de leur responsabilité.

« Conseil de l'Entente » et « Fonds de Solidarité » sont ouverts à tous les Etats d'Afrique d'expression française qui croient comme les nôtres, à l'avenir de la Communauté.

Quelle confiance, mes chers Collègues et Messieurs, nous venons de redonner à l'Afrique, à nos frères Africains, dans leur destinée !

En terminant hier mon allocution d'ouverture du Conseil de l'Entente, je vous invitais à donner enfin à l'Afrique, à notre chère Afrique, la réponse réaliste qu'elle attendait de nous pour son avenir. Vous venez, chers Collègues, Messieurs, de fournir brillamment cette réponse.

Ce faisant, nous n'avons réalisé que notre devoir, sans prendre des poses de prophètes ou de demi-dieux comme le font si complaisamment certains.

Et tant qu'il nous restera un souffle de vie, jurons de nous consacrer au seul bonheur de nos populations fraternellement associées au peuple de France dans la Communauté.

Vive le Conseil de l'Entente !

Vivent le Niger, la Haute-Volta, le Dahomey et la Côte d'Ivoire !

Vive la Communauté Franco-Africaine.

Félix HOUPHOUET-BOIGNY

Abidjan, le 30 Mai 1959.

Le Sommaire

SPÉCIAUX :

- Tranche Commune Entente 2019...: 09
- ANAN-YA 2019.....: 13

DOSSIERS :

- Les Défis Sécuritaires.....: 16
- Electrification, 14 localités bénéficiaires au Togo.....: 18

L'AGENDA

- Le carnet de SEM le Secrétaire Exécutif.....: 22

NOËL-2019

- La fête fut belle.....: 23

FEMMES DU CONSEIL DE L'ENTENTE

- Le Refpuce à l'œuvre.....: 24

JEUNES DU CONSEIL DE L'ENTENTE

- Hommage et reconnaissance à Patrice Kouamé.....: 26

BON À SAVOIR

- Prix Houphouët-Boigny de la Recherche 2019.....: 29
- Bien-Etre des enfants, les actions d'Unicef et de Belwet au Burkina.....: 30



Evènement



SEM Patrice Kouamé et M. Kommabou Fandjinou, Président du Comité des Experts du Conseil de l'Entente



Leurs Excellences MM. Patrice Kouamé et Robert Dussey, Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Togolais de l'Extérieur, Président du Conseil des Ministres du Conseil de l'Entente



Spécial ICE

LA TRANCHE COMMUNE ENTENTE 2019 CAS PRATIQUE DE COOPERATION AU DEVELOPPEMENT



Lomé – Togo – 22 au 27 juillet 2019. Après le Burkina en 2018, ce fut le tour du Togo, d'accueillir et d'organiser le tirage de la Tranche Commune Entente 2019. Plusieurs activités ont marqué cette importante rencontre dont le cérémonial d'ouverture a été présidé par le Secrétaire Général représentant le Ministre de l'Economie et des finances du Togo, M. Badanam PATOKI. Celui-ci, après avoir souhaité la cordiale et fraternelle bienvenue ainsi que l'agréable séjour en terre togolaise au nom du Ministre et singulièrement au nom de Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé Eyadéma, Président de la République Togolaise, a donné les précisions suivantes : « *Mmes et MM. comme à l'accoutumée, vous aurez un programme d'activités assez chargé avec l'examen, au cours de vos différentes réunions, des défis inhérents à vos activités. Au regard de l'importance de la problématique de l'intégration, et de l'intérêt croissant surtout économique et financier, vous serez amenés à approfondir la réflexion sur les voies et moyens susceptibles de permettre aux pays du Conseil de l'Entente de contribuer à la dynamique d'intégration dans notre espace commun. Je demeure convaincu que de vos fructueux échanges germeront des idées pertinentes pour un appui plus soutenu de nos loteries nationales aux enjeux de développement de nos pays* ».



On reconnaît le Secrétaire Général représentant le Ministre de l'Economie et des finances du Togo, M. Badanam PATOKI; le DG par intérim de la LONATO, Youssouf OUARTARA; Mme ALI Habsou, DG de la LONANI (Niger); M. Touwindé Simon TARNAGDA, DG de la LONAB (Burkina); M. Dramane COULIBALY, DG de la LONACI (Côte d'Ivoire); et M. Bridge Rophi GBA-DAGO, DGA de la LNB (Bénin).



Quelques Experts des Loteries nationales de l'Espace Entente

C'est aux experts des loteries nationales de l'Espace, qu'il est revenu de restituer à l'assemblée, la mise en œuvre des recommandations relatives à la réussite de cette 25^{ème} édition de la Tranche Commune Entente.

Au constat, la quintessence de tous les débats, allocutions, visites et communications qui ont marqué cette manifestation, a révéilé l'engagement et la détermination des

responsables des Loteries nationales de l'Espace Entente à exécuter à la lettre, les instructions fermes des Chefs d'Etat du Conseil de l'Entente.

A preuve, le Communiqué final lu par Mme Absou Ali, Directeur Général de la Loterie nationale du Niger précise et confirme cette disposition : « *Au cours de leurs travaux, les Directeurs Généraux ont : - examiné et adopté les documents relatifs au*

tirage de la 25^{ème} édition de la Tranche commune Entente ; - procédé à l'inauguration d'une infrastructure sanitaire, un centre médico-social dans le village d'Azédé, Préfecture de Zio, dont la construction a été entièrement financée par les 5 loteries nationales des Etats membres du Conseil de l'Entente ; - désigné le Niger, à travers la loterie nationale, pour abriter la 26^{ème} édition du tirage de la Tranche commune Entente en 2020 ; - pris acte du concours "jeunes et entrepreneuriat" organisé par le Conseil de l'Entente et salué cette initiative.

Les travaux se sont déroulés dans une atmosphère de compréhension mutuelle et de franche collaboration qui a toujours caractérisé les réunions des loteries nationales au sein du Conseil de l'Entente.

Les Directeurs Généraux des Loteries nationales des Etats membres du Conseil de l'Entente rendent un vibrant hommage à M. Faure Gnassingbé, Président de la République Togolaise, au gouvernement et au peuple togolais pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité légendaire dont ils ont été l'objet durant leur séjour en terre togolaise ».

A LA FIN DU COMITE DES EXPERTS, UN POINT DE PRESSE A ETE ANIME PAR LES DG DE LA LONATO, DE LA LONAB ET DE LA LONANI

De l'objectif de cette réunion

« Nous sommes en train de perpétuer une tradition que les premiers responsables de nos pays ont instauré depuis la création du Conseil de l'Entente en 1959. Donc, les loteries ont voulu rendre vivant cet accord entre les Chefs d'Etat, pour procéder à l'intégration des populations et à leur développement commun ».

De la particularité du tirage de la Tranche commune Entente

«Chaque année, nous nous attelons à améliorer le niveau des œuvres sociales. Et pour cette fois, nous avons fait quelque chose d'un peu gigantesque : il s'agit de la réalisation d'un centre médico-social dans le village d'Azédzé, dans le canton d'Akpélové, dans la préfecture de Zio - un cadeau qui rentre dans le cadre du PND, très cher à notre président, SEM Faure Essozima Gnassingbé».

Du bilan de la Tranche commune

Entente, et ses perspectives d'avenir

«Disons plutôt le bilan à mi-parcours. Parce que comme mon collègue l'a dit tantôt, le Conseil de l'Entente c'est le doyen des organismes de développement et d'intégration lancé depuis 1959. Et les loteries membres des pays du Conseil s'y sont mises. Et depuis lors, nous n'avons cessé de mener des activités. Parler de bilan, c'est rester à mi-chemin. C'est pourquoi je parle de bilan à mi-parcours. Ce que les loteries membres des pays du Conseil de l'Entente ont fait jusque-là est inestimable. En ce sens que chaque année, nous nous sommes évertués à donner à chaque pays membre qui accueille le tirage de la Tranche commune Entente une infrastructure socioéconomique, comme l'a dit mon prédécesseur. Chaque année, nous nous sommes évertués à faire en sorte qu'il y ait une réelle intégration en



Inauguration du centre médico-social dans le village d'Azédzé, Préfecture de Zio, dont la construction a été entièrement financée par les 5 loteries nationales des Etats membres du Conseil de l'Entente en présence d'une population bénéficiaire satisfaite.

invitant des parieurs, des joueurs qui ont gagné à visiter le pays hôte du tirage, à tisser des liens d'amitié entre eux. De sorte qu'un Burkinabè, un Togolais, un Ivoirien, un Nigérien, un Béninois tissent des liens avec l'ensemble de ces pays. Et quand il se retrouve dans l'un des cinq (5) pays, il a toujours des liens d'amitié. C'est cela le résultat auquel nous sommes parvenus pour l'instant. Et nous sommes dans la dynamique de toujours améliorer. Améliorer non seulement le produit, qui est la Tranche commune Entente, mais améliorer aussi l'intégration pour répondre aux politiques de nos différents dirigeants qui nous interpellent pour améliorer les conditions de vie des populations ».

En quoi les tickets de la Tranche commune Entente participent-ils au développement socioéconomique des pays membres ?

« Je pense que l'infrastructure gigantesque dont vient de parler mon prédécesseur est un fait patent, indéniable. Nous avons appris également qu'à l'occasion de ce tirage, il y a un concours pour des jeunes dyna-

miques qui contribuent fortement au développement du pays qui sont primés. Je pense que ce n'est plus à démontrer, c'est visible, c'est palpable, ce n'est plus du verbe. Et le fait pour nous d'aller dans le pays hôte avec des gagnants, contribue sans nul doute au développement du pays qui nous reçoit. Et si nous le faisons à tour de rôle, nous développons nos pays à tour de rôle. Parce que ce sont des hôtels qui vont encaisser, des sites touristiques qui seront visités, etc. Je voudrais passer la parole à ma collègue du Niger».

...«Parlant du développement et l'intégration de nos Etats, le fait d'amener les gagnants à se retrouver, le fait de cotiser dans tous les pays membres pour organiser un tirage dans un pays hôte, pour moi cela contribue au développement. Si tu achètes un ticket à 200 Fcfa et que ton frère qui est du Conseil de l'Entente arrive à gagner un million de Fcfa ou même dix (10) millions de Fcfa, je pense que ça c'est du développement pour nos pays ».



Dr Patrice Kouamé qu'entourent de la gauche à droite M. Jean-Baptiste Ouédraogo, Directeur de la Coopération au Développement; M. le DG de la LNB; Mme la représentante du DG de la LONACI; M. le DG de la LONATO; Mme la DG de la LONANI et M. le DG de la LONAB

DR PATRICE KOUAME, SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DU CONSEIL DE L'ENTENTE, A PRÉSIDÉ LA CÉRÉMONIE DE CLÔTURE DES TRAVAUX DE LA TRANCHE ENTENTE 2019 ET FÉLICITÉ TOUTE L'EQUIPE POUR LA QUALITÉ DU TRAVAIL ABATTU.

« C'est pour moi un plaisir d'être parmi vous pour la 25^e édition du tirage de la Tranche commune Entente ici à Lomé. A travers vous, M. le Directeur Général, je voudrais remercier les autorités togolaises, à commencer par Son Excellence Faure Essozima Gnassingbé Eyadéma, Président de la République Togolaise et aussi Président en exercice du Conseil de l'Entente, au gouvernement et au peuple togolais pour l'accueil et toutes les dispositions prises



pour notre séjour au Togo. La Tranche commune Entente est l'un des moments les plus forts du Conseil de l'Entente.

«Nous avons lancé un concours "entrepreneuriat jeune" pour que les trois meilleurs jeunes qui présenteraient les trois meilleurs projets soient aidés par le Conseil de l'Entente pour réaliser leurs projets».

Et nous sommes heureux de participer aujourd'hui à ce moment. Les loteries nationales portent très haut les idéaux du Conseil de l'Entente, la paix, la solidarité et le développement. A l'occasion du tirage de la Tranche Commune Entente, les loteries nationales des cinq pays se cotisent pour offrir une structure socio-économique au pays hôte. C'est ce qui s'est passé aujourd'hui au Togo et dans les autres pays avant le Togo. Le Secrétariat Exécutif du Conseil de l'Entente apporte son appui aux loteries nationales en offrant également une structure

au pays hôte. Nous avons choisi d'innover cette fois-ci, compte tenu des préoccupations de nos gouvernements, d'insérer les jeunes dans les tissus économiques en leur permettant d'entreprendre des activités. Nous avons lancé un concours "entrepreneuriat jeune" pour que les trois meilleurs jeunes qui présenteraient les trois meilleurs projets soient aidés par le Conseil de l'Entente pour réaliser leurs projets. Un jury tatillon, rigoureux, a été mis en place et a fait un travail remarquable. Et le jury, tout à l'heure avec son président, va prononcer les noms des gagnants. Je souhaite que ces heureux récipiendaires puissent mener leurs projets à terme, parce que le Conseil de l'Entente va les aider. Je voudrais vous remercier tous et dire bonne chance aux candidats et à tous pour le tirage de la Tranche Commune Entente».

CONCOURS ENTREPRENEURIAT JEUNE : UNE INITIATIVE DU CONSEIL DE L'ENTENTE ET DE LA LONATO ENTRETIEN AVEC M. BAGNABANA ESSODINA, PRÉSIDENT DU JURY



M. BAGNABANA Essodina

Comment ce concours a-t-il été institué ?

- Ce concours est une initiative inédite dont les termes de référence ont été élaborés et validés par le Conseil de l'Entente et la LONATO. Ce concours a été lancé par voie de presse. Un délai de deux mois a été donné à tous les candidats pour se préparer, selon un chronogramme défini comportant les dates-clés détaillées : échéances, date de lancement, clôture des dossiers, période d'évaluation et proclamation des résultats. A la date de clôture, tous les dossiers ont été acheminés ici au siège de la LONATO, puisqu'il y a eu des dépôts dans les agences



Les jeunes lauréats

à l'intérieur du pays. Dès le lundi 19 juillet 2019, le jury s'est réuni dans un hôtel de la place pour tenir ses travaux.

Comment ce jury a-t-il été sélectionné et quel est son mode opératoire ?

- Les termes de référence du concours ont défini les domaines suivants : l'agrobusiness, la protection de l'environnement et le tourisme. C'est ainsi que la LONATO a répertorié les institutions du Togo qui s'occupent de ces questions-là. Au-delà de ces domaines, il y a aussi la cible, à savoir les jeunes et les femmes. Nous avons regardé aussi les institutions qui peuvent avoir de la ressource pour évaluer des dossiers dans ce genre. Ainsi, nous avons retenu le ministère de l'Agriculture, le ministère en charge de l'Environnement, le ministère du Tourisme et d'autres institutions dont l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE), l'ANPGF, le FAERGE... Voici en gros les institutions que nous avons contactées pour qu'elles nous envoient des personnes ressources pour constituer l'équipe du jury. Bien entendu, le Conseil de l'Entente et la LONATO sont aussi représentés dans le jury. A la veille des évaluations, toutes ces institutions ont été informées du lieu où se passerait le travail. Malheureusement, certains représentants étaient absents. Finalement, le lundi 19, nous avons pu travailler à l'hôtel qui a été retenu pour la circonstance.

Quand le jury s'est réuni, il a été question, pour obtenir une certaine objectivité dans la notation, de décliner les critères qui sont dans les termes de référence (TDR) en grille de notation. Et pour chaque critère des TDR, nous avons élaboré des sous-critères, avec un barème de notation sur 100 points. Après adoption de la grille de notation, nous avons scindé le jury en deux, pour faire en sorte qu'un projet soit examiné par au moins trois personnes, étant donné que les candidats avaient fourni au moins trois copies de leurs projets. Dès qu'on ouvre un dossier, trois examinateurs prennent chacun une copie et l'évaluent indépendamment. La moyenne des trois évaluateurs est affichée devant le nom de chaque candidat. Ensuite, nous avons procédé au classement par ordre de mérite pour avoir les dix

meilleurs candidats. Les projets de ces dix meilleurs candidats ont été regardés et discutés en plénière par tous les membres du jury. Voici la méthodologie adoptée, la méthode qui a abouti à la sélection des dix meilleurs candidats.

Une fois les dix meilleurs candidats connus le mercredi entre 18 heures et 19 heures, nous les avons tous contactés pour les informer que, vendredi, ils devaient se rendre à l'hôtel indiqué à 9 heures pour la deuxième phase qui consistait en leur audition. Parmi les sélectionnés, certains étaient à l'intérieur du pays, notamment à Kara, à Kpalémé et à Kolokopé.

Tous ont répondu présents le vendredi matin. Avec le président du jury, le représentant du Conseil de l'Entente, nous sommes descendus pour les recevoir ensemble dans le hall, pour une introduction où nous leur avons expliqué comment allait se dérouler la séance d'audition. Ils seraient réunis dans le hall et entreraient un à un dans la salle d'audition où les six membres du jury siégeaient. Le jury avait préparé un certain nombre de questions qui devaient être posées par un d'entre eux. Entre autres questions, les candidats devaient présenter eux-mêmes leurs projets en ressortant les points forts capables de convaincre le jury. Au-delà de ce qu'ils avaient écrit, ils devaient faire un développement en montrant que leur projet méritait d'être financé et qu'ils avaient la motivation nécessaire pour sa mise en œuvre. Leurs réponses étaient notées par chacun des membres du jury. Après chaque audition, les membres du jury échangeaient sur la note attribuée et harmonisaient leurs positions pour arrêter la note définitive du candidat.

Au terme de l'audition des dix candidats, il n'y a pas eu de divergences majeures pour retenir les trois meilleurs. Donc, tout a été fait en toute transparence et en toute objectivité. Je pourrais ajouter à

cela que le temps imparti pour l'évaluation n'était pas suffisant. On a dû aller vite. Nous avons reçu deux cent onze dossiers à traiter en cinq jours. Le temps était court. Nous souhaitons donc que, pour les prochains jurés, le temps de travail soit allongé.

Que dire du suivi-évaluation ?

- La question a été discutée entre les jurés. Le représentant du Conseil de l'Entente s'est préoccupé de savoir si les fonds mis à la disposition des candidats allaient vraiment servir à la mise en œuvre de leurs projets. Nous aussi, au niveau de la LONATO, nous avons la même préoccupation. Et donc, en concertation avec le Conseil de l'Entente, nous allons retenir un mode opératoire pour le décaissement des fonds au bénéfice des candidats retenus. Les autres

membres du jury qui ont l'habitude de ce type d'exercice ont dit qu'il peut y avoir deux mécanismes. Un des mécanismes, quand les fonds sont importants, c'est que le promoteur, c'est-à-dire le Conseil de l'Entente et la LONATO ici, peut décaisser directement vers les fournisseurs d'équipements que le projet va acheter. C'est-à-dire que si le projet achète par exemple des Caterpillars ou réalise des ouvrages, l'argent n'est pas mis dans les mains du promoteur. C'est quand le prestataire a réalisé le service au bénéfice du projet que l'institution bailleur de fonds paie directement le fournisseur. Nous ne retenons pas cette option parce que les fonds ne sont pas importants. Par contre, l'autre mécanisme, c'est que les décaissements sont faits selon l'avancement de la mise en œuvre du projet. C'est l'option que nous re-

tenons ici. Donc, les candidats sélectionnés vont soumettre un programme de décaissement au regard de leurs projets. Cela va être validé. Une première tranche va être décaissée et on observera l'avancement de la mise en œuvre du projet. En fonction de cela, les autres tranches suivront ou pas. La LONATO étant sur le terrain au Togo, elle veillera à cela.

Des institutions financières, des bailleurs de fonds viendront certainement se greffer à cette initiative pour l'accompagner et la soutenir. Etes-vous prêts à les accueillir ?

- Nous sommes prêts à partager cette expérience avec quiconque le veut, puisque c'est au bénéfice de nos populations.

ENTRETIEN AVEC DOMINIQUE KIÉMA (CHEF DE SERVICE ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENT DES SYSTÈMES D'INFORMATION À LA LOTERIE NATIONALE BURKINABÈ) :

- A la Loterie Nationale du Burkina, nous commercialisons les produits de jeux de hasard dont le Faso-Cash et le Faso-Pari, la tombola- à-minutes-plus et la Télé-Fortune. Les concepts ne sont pas les mêmes. Au niveau de Faso-Pari, nous avons les paris hippiques principalement. Dans les deux branches, nous avons en projet d'autres produits.

Quelle est la frange de la population qui s'intéresse à vos produits ?

- Elle varie de 20 ans jusqu'à 50-60 ans. La proportion d'âge la plus élevée est de 36-41ans. C'est dire qu'il y a de nombreuses personnes, hommes et femmes, qui s'intéressent à nos jeux.

Au cours d'une année, combien pouvez-vous décaisser au bénéfice des joueurs ?

- Le chiffre d'affaires de la LONAB en 2018 tournait autour de 131 milliards de F Cfa, dont les 60%, sont reversés aux vainqueurs.



Le banc des parieurs
Burkinabè

Quelle technique utilisez-vous pour capter vos clients ?

Nos communicants utilisent tous les canaux de communications disponibles pour se rapprocher de notre clientèle : la télévision, la radio, les réseaux sociaux, et ils font aussi la communication de proximité. C'est-à-dire qu'ils vont par exemple à toutes les activités organisées dans les villes du pays. Ils y vont avec le car-podium pour faire des animations, des promotions vente auprès des populations. Ils sont très "agressifs" à ce niveau et aucun événement majeur ne se déroule sans la LONAB.

Existe-t-il une structure d'encadrement, pour permettre aux gagnants de fructifier leurs gains.

- La question n'est pas aussi simple en réalité. Celui qui gagne a besoin de son argent. Il n'a plus besoin de nous écouter. Mais nous avons signé des conventions avec la Maison de l'entreprise pour accompagner les grands gagnants qui souhaitent fructifier leur argent. Mais c'est une question un peu sensible.

Mais vous n'avez pas fait de communication intensive dans ce domaine.

- La presse a été conviée à la signature de ces conventions, afin d'en informer l'opinion. Mais il faut dire également que quand tu gagnes un gros gain, on te donne l'information que tu peux faire fructifier ton argent. Nous ne voulons pas que des gagnants, qui gagnent aujourd'hui, soient dans la misère demain. Il faut qu'ils puissent profiter de leur argent. Et le conseil que nous donnons aux gagnants, c'est de faire bon usage de leur argent. Donc, on leur fait des propositions pour avoir accès aux structures compétentes pour pouvoir les accompagner. Mais le client est libre de l'accepter au non.

TEMOIGNAGES DU GAGNANT :

Koudwiougou GABRE (Directeur provincial de la Culture des Arts et du Tourisme de la province de SISSILI (Léo) Burkina) **Grand gagnant du Tirage Commune Entente 2019, 10 000 000 frs** : « Je ramène les 10 000 000 frs au Burkina. Dans un premier temps je vais rencontrer des conseillers en développement personnel pour bien m'orienter et réussir mon projet d'entreprise. Créer de la richesse et devenir un opérateur économique utile pour mon pays ».

Dames NEBIE Mariame (Burkina), **MPO Nko** (Bénin), **Zouera Hamani** (Niger) ; **MM. Tapsoba** (Burkina), **Gnanko Kossi Mensha** (Togo) et bien d'autres gagnants présents à Lomé...



M. Touwindé Simon
TARNAGDA, DG de la
LONAB (Burkina)
remettant un lot à
un gagnant



Tranche Commune
Entente 2020, Le
DG de la LONATO
passe le relai à son
homologue de la
LONANI du Niger

ANAN - YA 2019 OU LA FÊTE DES IGNAME À AMOROKI

Le village d'Amoroki fait partie des 10 villages de la Sous-préfecture de N'ZECREZESSOU dans le département de BOCANDA, Région du N' ZI.

Ses 5 000 habitants qui vivent dans une zone forestière ponctuée de deux saisons sèches et deux saisons pluvieuses à forte variabilité, ont pour fondement la fête de l'ANAN-YA ou fête des ignames célébrée chaque début d'année par les ethnies appartenant au groupe Akan.

A Amoroki, cette fête qui marque le commencement d'une nouvelle année et réaffirme la pérennité du lien existant entre les vivants et les morts est aussi l'expression de la fierté d'une population à perpétuer une tradition ancestrale et de servir d'exemple à la promotion de cette culture de rassemblement et de partage. L'exemple d'Amoroki de faire d'ANAN-YA une fête traditionnelle de référence, est actuellement suivie par d'autres villages environnants des Régions de NZI et de l'IFFOU, les deux régions étant constituées essentiellement des mêmes peuples. Le contexte ainsi campé, l'on comprend aisément l'engouement des populations, leur mobilisation et adhésion constatés sur place autour de cette manifestation...

Tout débute dès l'entrée du village, par un accueil à la dimension de l'événement. Pour saluer l'arrivée de la délégation conduite par le Secrétaire Exécutif du Conseil de l'Entente, Chefs traditionnels, notables, autorités administratives, élus et cadres à la tête de qui, le Préfet de Département SORO Fatogoma qu'entourent les Sous-Préfets Koné Christ Richard, (Bocanda), Ouattara Koufongoba (Kouadioblékro), Mme Diabagaté Abi, (Bengassou) et Mme Deli Bregui Nathalie Epse Attamah, chef de cabinet du Préfet de Bocanda sont présents, en tenue d'apparat.

A la résidence du Préfet Soro, les « nouvelles » sont données par M. Yao Koffi Kan du Cabinet du Secrétaire Exécutif. Puis se succèdent des visites des infrastructures socio-économiques les plus représentatives de la localité.

Après une collation bien servie, la cérémonie officielle se tient enfin dans l'espace du Foyer Polyvalent d'Amoroki bondé de monde et fortement animé par des danses modernes et traditionnelles.

La remarquable présence de la Diva du terroir Baoulé, l'immense Alla Thérèse sublime la cérémonie...

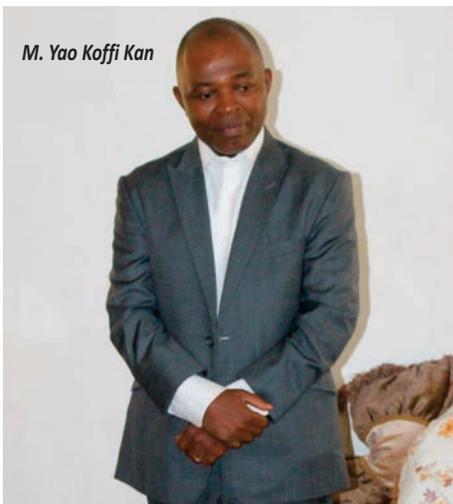
Le rituel des libations officié par Nana N'DRI YA ouvre le ballet.

Tour à tour, le pupitre est monopolisé par Dr DJE Kouakou Bernard, Président de la MUDESA et Monsieur Koffi Konan Bruno, Président de Mvolezué, pour saluer et donner honneurs à l'illustre invité Dr Patrice Kouamé, Secrétaire Exécutif du Conseil de l'Entente.

Et les propos à son égard sont élégants, res-



Présence effective des têtes couronnées et notables au grand complet d'Amoroki à l'accueil



M. Yao Koffi Kan

sentis et partagés : « Excellence Monsieur le Ministre Patrice Kouamé, très cher parain de cette grande célébration, par ma voix, le Chef du village Nanan KOUAKOU Ailangba et toute sa population saluent votre présence ainsi que celle de la délégation qui

vous accompagne. Recevez l'expression de notre profonde gratitude et de la grande joie qui nous anime, merci car en dépit de votre calendrier très chargé, vous êtes venu jusqu'ici pour communier avec tous vos parents d'Amoroki. Oui, un honneur de vous recevoir, Grand Serviteur de l'État de Côte d'Ivoire et de l'Afrique, au parcours exceptionnel ayant occupé de très hautes fonctions nationales et internationales. Vous êtes une référence pour nous et absolument une fierté pour tous. C'est pourquoi, nous souhaitons que la fête d'ANAN-YA soit appuyée par l'administration afin qu'elle puisse bénéficier de l'encadrement nécessaire afin d'en faire une fête traditionnelle de référence...

... Puisse votre riche et longue carrière nous servir de boussole pour booster le développement de notre village Amoroki. Monsieur le Ministre, depuis l'indépendance, les efforts conjugués de l'État et de la popu-



Visite des infrastructures sociales d'Amoroki



lation d'Amoroki ont permis d'avoir de solides acquis, notamment : l'adduction d'eau potable, un groupe scolaire, un dispensaire rural, l'électricité et la téléphonie mobile et autres infrastructures économiques. Cependant avec l'extension du village et l'accroissement de la population, certaines de ses infrastructures deviennent insuffisantes... Mais qu'il me soit permis de porter à votre connaissance quelques-unes de nos

doléances face aux défis de développement auxquels est confronté notre village Amoroki. Le vœux des populations, est de voir la construction d'un château d'eau de grande capacité ainsi que le raccordement du nouveau quartier au réseau hydraulique existant depuis la fin des années 70 pour ainsi mettre fin aux calvaires des femmes et de la population en général. Au niveau de l'école, Amoroki dispose d'un groupe



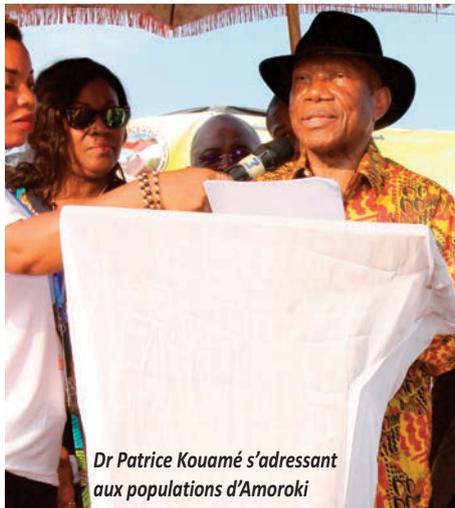
Tour à tour, le pupitre est monopolisé par Dr DJE Kouakou Bernard, Président de la MUDESA et Monsieur Koffi Konan Bruno, Président de Mvolezué,



scolaire de trois (03) écoles plus une maternelle. Cependant les classes et équipements sont insuffisants ainsi que les logements des maîtres. La construction d'une résidence des chefs qu'on pourrait baptiser (Le Palais des Chefs d'Amoroki). Enfin, tout en vous réitérant nos remerciements pour votre présence effective à cette manifestation endroit, nous prions le Seigneur et les mânes du village d'Amoroki de guider vos pas sur le chemin du retour ».

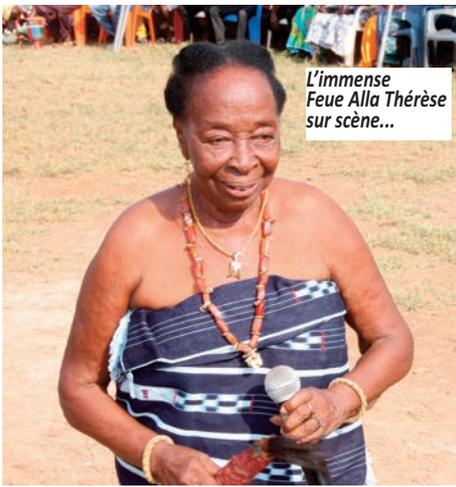


Lorsque la parole fut donnée au parrain Dr Patrice Kouamé, celui-ci va manifester de prime abord, une pensée pour Feu N'Guesan Koffi Bernard, ancien Président du Conseil Régional rappelé à Dieu, il y a peu. Et de poursuivre, en substance : « ... En effet, je ne suis pas loin d'ici ; je suis de Toumodi, du village d'Abli du côté de mon père et du village de Lomo-Nord, le chef-lieu du canton Aïtou, du côté de ma mère. Et nous savons les relations ancestrales entre Agba et Aïtou. Je suis venu avec des membres du Secrétariat Exécutif du Conseil de l'Entente. Je suis venu avec des cadres et des notables d'Abli. Je suis venu avec des membres de ma famille et des amis. Au nom de tous,



Dr Patrice Kouamé s'adressant aux populations d'Amoroki

je vous remercie de votre invitation et de votre accueil si fraternel et si chaleureux. J'avoue que j'ai beaucoup hésité lorsque j'ai reçu l'invitation il y a à peu près un an. Après plusieurs entretiens avec le Chef Nanan Agba Kolia III et au vu du programme des manifestations, nous avons, au Secrétariat Exécutif, jugé bon et utile de venir vous soutenir et vous encourager. Madame Atti Louise, Présidente de l'Association des Femmes Ressortissantes d'Amoroki (AFRAM), Mesdames et Messieurs les cadres et anciens présidents des différentes mutuelles d'Amoroki, Honorables invités, amis et connaissances des villages voisins, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,



L'immense
Feu Alla Thérèse
sur scène...

chers Parents, C'est pour moi un insigne honneur, un grand privilège et une immense joie de prendre part à la traditionnelle fête des ignames Anan-ya à Amoroki. Cette célébration est assurément un marqueur de l'identité culturelle des peuples de cette région de Côte d'Ivoire que vous avez su préserver. Par-dessus tout ce que le Président de la Mutuelle Koffi Bruno vient de dire à mon sujet, je suis simplement votre frère. Et c'est ainsi que je ressens votre invitation. Vous soutenir et vous encourager parce que le Conseil de l'Entente retrouve dans l'esprit et dans le contenu des festivités, les valeurs qu'il porte : la **Paix** par le recours au dialogue ; la **Solidarité** agissante ; le **Développement** comme moyen d'amélioration des conditions de vie des popula-

tions et facteur de paix. Je dois dire que, d'une manière générale, le Conseil de l'Entente apporte son appui dans son Espace, à certaines activités culturelles ou sportives qu'il estime vectrices de paix et de développement : la Semaine Nationale des Arts et de la Culture en Côte d'Ivoire ; le FESPACO au Burkina avec le prestigieux Prix Félix Houphouët-Boigny que nous décernons chaque fois à un jeune cinéaste ; le Championnat National de Lutte Traditionnelle au Niger ; le Festival National des Danses Traditionnelles au Togo ; le Festival International de Théâtre du Bénin. Arrivés à Amoroki, nous sommes tombés sous le charme de cette cité : son étendue, la propreté des voies, la grâce des femmes, l'élégance des hommes, la joie qui se lit sur les visages. Cette cité moderne dispose de toutes les infrastructures nécessaires à son développement grâce aux efforts conjugués des pouvoirs publics, des cadres et des populations. Je vous en félicite et vous encourage à poursuivre dans cette voie car un atout majeur de la Côte d'Ivoire est l'engagement des cadres dans les actions de développement de leur terroir. C'est le lieu d'avoir une pensée pour feu Koffi Kouassi Alphonse et lui rendre un hommage appuyé pour tout ce qu'il a apporté à cette région et à la Côte d'Ivoire. Le développement étant un processus sans fin, avec l'accroissement de la population, des équipements complémentaires sont devenus nécessaires. Nous prenons

bonne note de cette préoccupation et ferons de notre mieux pour vous aider. Puisque la fête des ignames est aussi une occasion pour réfléchir au problème général du développement du village, vous avez, Monsieur le Président, évoqué la question de la baisse d'activité liée au déplacement de la boucle du cacao et l'émigration subéquente des jeunes. Il s'agit d'un défi majeur auquel il faut faire face. Plusieurs pistes pourraient être explorées en relation avec les services compétents de l'Administration et le Conseil Régional :

- 1) l'Introduction de nouvelles cultures plus adaptées au climat et assurées d'une rentabilité économique ;
 - 2) la diversification des activités du village;
- A cet égard, il serait souhaitable de donner à la fête des ignames une dimension économique en en faisant un événement régional, puis national et, pourquoi pas, international. Il y aurait des retombées concrètes en termes d'emplois et de revenus dans les secteurs du transport, de l'hôtellerie, de la restauration, de la vente des ignames et d'autres produits. Voilà comment, par ce processus cumulatif, Amoroki va s'enrichir, se développer et maintenir sur place sa population. Excellences, Mesdames, Messieurs, Chers Parents, Ce sont là quelques pistes de réflexion que m'inspire la brillante intervention du Président de la Mutuelle N'Volè-N'zué. Encore mille merci de votre accueil. Bonne fête ! »



EL HADJ BAWADA

DE L'IGNAME «EN BOBOYE» TEMOIGNAGE DE EL HADJ BAWADA, COMPTABLE AU CONSEIL DE L'EN-

TENTE : « Je voudrais dire qu'en tant que Nigérien, manger de l'igname chez nous, lorsqu'on était petit, était un privilège. C'était lors des fêtes ou singulièrement lorsque quelques parents de l'Administration ou revenant de voyage nous l'offrait. C'était une denrée rare. Et voilà qu'à travers M. le Ministre Patrice Kouamé et le Conseil de l'Entente, un « gars » du fond du Niger arrive dans ce village d'Amoroki où l'on trouve de l'igname « en boboye ». Où l'on peut manger de l'igname bouillie au petit déjeuner, au déjeuner et le soir... »



De l'igname «en boboye»...

HOMMAGE AUX BATISSEURS D'AMOROKI
Hommage au fondateur de ce village, le patriarche KOUAKOU ALLANGBA, qui par son courage, son intelligence et sa clairvoyance, a pu rassembler des hommes et femmes de différents villages des environs de Bocanda pour venir fonder Sangossou pour les uns car situé près du lac sacré « Sango Faitai », Allangbakro pour les autres, car fondé par Allangba et ABLOKI pour les railleurs, tant le parcours pour y arriver était long (environ 2 jours de marche de Tangouakro, le village d'origine). ABLOKI étant l'appellation donné au pays des

blancs. Amoroki est donc la transcription administrative de ABLOKI. C'est pourquoi tout ressortissant de ce village travaille acharnement pour que le village ait la renommée de Paris, toute proportion gardée. Hommage à tous les chefs qui ont succédé au patriarche et administré ce village, y ont maintenu et entretenu l'ordre, la concorde et la fraternité. Je voudrais citer :
Nanan Kouakou Angoua ;
Nanan Kôkôti ;
Nanan Kouadio DIE ;
Nanan Kouakou Allangba II ;

Nanan Kouakou Allangba, l'actuel Chef qui ne lésine sur aucun effort ni sacrifice pour que Amoroki demeure un village où il fait bon vivre. Aux vénérés feu Kouadio Kouamé Bolati, feu Nguessan DJE et la matriarche YA Koffi Afoué, heureusement encore en vie, bien que cloué en chambre par le poids de l'âge. Sans ces trois personnes citées, il n'y aura pas de fondement scientifique à cette adresse pour instruire la nouvelle génération que nous sommes. En effet, c'est lors de l'ANAN-YA de 2006 qu'ils nous ont instruits sur l'origine du village.

Dossier 1

LES DEFIS SECURITAIRES DIAGNOSTIC-RECOMMANDATIONS

La situation sécuritaire au Niger, au Burkina et au Mali est très préoccupante et les populations des Etats membres du Conseil de l'Entente qui partagent le même destin, les mêmes frontières, les mêmes peines et joies avec ces pays s'en trouvent amplement éprouvées. Que d'initiatives entreprises çà et là pour juguler cette hydre rampante ? Combien de victimes, encore et encore, compterons-nous dans cet espace commun du fait de ce terrorisme violent ?

Selon l'amer constat du Secrétaire général des Nations-Unies lui-même, M.



Antonio Guterres : « (...) Partout, ce sont les civils qui en paient le prix. Dans les seuls pays du G5 Sahel, le nombre de morts civils entre 2012 et 2018 a été multiplié par quatre. Plus de cinq millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire, plus de quatre millions ont été déplacées, trois millions d'enfants ne sont pas scolarisés et près de deux millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire.

Soyons clairs, nous sommes en train de perdre du terrain face à la violence et au terrorisme ».

UN DIAGNOSTIC

Un diagnostic des causes de l'extrémisme violent s'impose. Même s'il n'est pas exhaustif, retenons pour l'heure ce qui semble visible et connu. Certains estiment que ce fléau est dû à la pauvreté, à l'impunité, aux failles de gouvernance et à l'instrumentalisation des conflits locaux, quand d'autres relèvent une question de survie qui pousse à se protéger et protéger une activité économique. Pour d'autres encore, il s'agit de luttes de revendications idéologiques.

LES STRATEGIES

La réunion des Ministres en charge de la Sécurité et des Frontières de l'Espace En-

« La réunion des Ministres en charge de la Sécurité et des Frontières, présidée par le Général de Brigade Damehame Yark, Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile de la République Togolaise s'est accordée sur l'importance pour les États membres d'avoir une compréhension partagée de la menace afin d'apporter des réponses adaptées et efficaces.

tente, après s'être accordée sur l'importance pour ces États d'avoir une compréhension partagée de cette menace afin d'y apporter des réponses adaptées et efficaces, a formulé des recommandations à la prochaine conférence des chefs d'État et de gouvernement relativement à :

- l'adoption de la Convention portant création, organisation et fonctionnement du Mécanisme Entente de renseignement ;
- l'adoption de la Directive communautaire sur la prévention de l'extrémisme violent ;
- l'élaboration et la mise en œuvre de politiques nationales de gestion intégrée des frontières.

Les Ministres ont réaffirmé leur volonté de renforcer la coopération sécuritaire entre



les États membres de l'Espace Entente par la mutualisation de leurs moyens, le partage de leurs expériences de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent, ainsi que la signature d'accords de coopération

transfrontalière. Ils ont salué les efforts entrepris par les gouvernements de nos États membres pour relever les nouveaux défis sécuritaires induits par l'extrémisme violent.

Les Ministres ont, enfin, invité les États membres à accélérer la signature des accords-cadres de coopération transfrontalière et les accords spécifiques sur la sécurité et le renseignement.

PREVENTION - SUDDSIDIARITE - COMPLEMENTARITE

D^r Patrice Kouamé, Secrétaire Exécutif du Conseil de l'Entente apporte les précisions ci-après : « *ce que nous avons adopté comme stratégie, c'est la **prévention**. C'est une valeur ajoutée que nous voulons apporter. (...) Nous avons fait le diagnostic au niveau de nos 5 Etats pour proposer un **mécanisme Entente de Renseignement**. De telle sorte qu'au niveau des Etats, on puisse mettre à niveau les systèmes de renseignements, et que les 5 pays puissent également coordonner leur dispositif de renseignement. Si les Chefs d'Etat adoptent ce mécanisme de renseignement et qu'il est mis en œuvre, ce serait une valeur ajoutée que le Conseil de l'Entente apporterait.*



*La **solution militaire est une nécessité**. Mais à côté de cela, il faut envisager d'autres solutions telles que la **présence effective de l'Etat notamment dans les zones frontalières** et faire en sorte que les relations entre l'Etat et les populations s'accroissent pour qu'elles ne se retrouvent pas désemparées et ne soient donc pas la proie passive des extrémistes. Parfois, les populations de ces frontières se considèrent marginalisées, parce qu'elles ne dispo-*

*sent pas d'infrastructures de base. Et donc, le sentiment d'abandon anime parfois ces populations. Nous pensons que par rapport à cela, on aille vers une **gestion intégrée de ces espaces frontaliers** pour pouvoir mettre à leur disposition suffisamment de services sociaux de base. Pour ça, nous avons un exemple édifiant dans l'espace Entente, c'est l'exemple du Bénin qui a créé une Agence chargée de l'aménagement des espaces frontaliers. Dans la cadre de la duplication des bonnes pratiques, ce sont des recommandations que nous faisons à nos Etats, et nous-mêmes, Conseil de l'Entente, nous allons mettre en place un programme pour travailler également dans cette direction. **Le maillage du territoire par la présence de l'Etat**, qui se traduit souvent par la mise en place de services sociaux de base pour les populations, ces services sociaux c'est l'eau potable, l'électricité, l'école, les centres de santé et parfois aussi un poste de gendarmerie à côté. Ce qui met en sécurité la population. Tous les Etats de l'Espace travaillent dans cette optique ».*



LE G5 SAHEL EN BREF

Le G5 Sahel a été créé le 16 février 2014 à Nouakchott et regroupe la Mauritanie, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Tchad, un ensemble de 80 millions d'habitants vivant sur 5 millions de kilomètres carrés. Le G5 Sahel a pour mission de lutter contre le terrorisme et le crime organisé dans les cinq pays concernés.

Il dispose d'un budget prévisionnel estimé initialement à 423 millions d'euros.

La force du G5 Sahel a prévu de constituer des troupes conjointes de 5 000 hommes opérant dans les cinq pays. Leur mission principale est de traquer les groupes terroristes et de protéger les populations civiles, faisant l'objet, également, de violences intercommunautaires. Le G5 Sahel bénéficie de l'appui politique, financier et militaire de la France et de plusieurs autres pays occidentaux.

Sur le plan militaire, la France a mis au point l'opération Barkhane, le 1er Août 2014. Cette force compte 4500 hommes, 3 drones, 7 avions de chasse, 22 hélicoptères, 6 à 10 avions de transport, 260 véhicules blindés, 360 véhicules logistiques, et 210 véhicules blindés légers.



Le ministre Issa DEMONLE MOKO, Directeur du Département de la Coopération Politique, Paix et Sécurité du Conseil de l'Entente, abonde dans le même sens : « *Il est par ailleurs prévu, que les gouvernements fassent voter des lois de programmation en matière de défense et de sécurité* ». Il s'agit surtout de faire en sorte que les populations de ces zones n'aient pas le sentiment d'être abandonnées par leur gouvernement. La sécurité ne doit plus être l'affaire de forces de l'ordre seules et des politiciens, mais une initiative qui implique les chefs traditionnels, les religieux ainsi que les organisations de sociétés civiles pour que la nation se sente impliquée dans la lutte contre le terrorisme.

Dossier 2

ELECTRIFICATION RURALE DANS L'ESPACE ENTENTE

14 LOCALITES ELECTRIFIEES PAR LE CONSEIL DE L'ENTENTE AU TOGO

La qualité de l'accueil réservé au Secrétaire Exécutif du Conseil de l'Entente ainsi qu'aux membres de sa délégation, ce 11 octobre 2019 à Okou, chef-lieu de la préfecture du Mò, au Togo, a donné la mesure de la satisfaction certaine et manifeste affichée par les populations.

Avec à leur tête le représentant du Ministre des Mines et des Energies, les autorités locales, les élus, cadres et notables, les populations sont massivement sorties, sous une forte pluie, ce jour-là, pour traduire leur gratitude et leur bonheur de recevoir officiellement du Conseil de l'Entente ce bien précieux et vital tant attendu qu'est l'électricité.

Ce fut aussi l'occasion d'exprimer leurs espoirs en des lendemains meilleurs, comme l'ont attesté les allocutions d'accueil prononcées par le maire, le préfet et le porte-parole des bénéficiaires.



Le message du Ministre togolais des Mines et des Energies a été lu par son représentant, M. Banimpo Gbengbertane, son directeur de cabinet. Ce message a remercié, « au nom du Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, au nom du peuple togolais et en son nom propre, l'ensemble des pays membres du Conseil de l'Entente pour le dynamisme de cette entente et la solidarité expressive que l'on retrouve au sein de ce conseil et rappelle que la réalisation de ce projet est le symbole de l'unité des pays membres du Conseil de l'Entente. Elle s'inscrit dans le cadre de la relance de ses activités qui se traduisent par les assises de Niamey, au Niger, du conseil des ministres de l'organisation autorisant la réalisation de ce grand projet pilote d'électrification rurale dans chacun des pays membres du Conseil ».

La satisfaction du ministre a été grande devant ce projet qui impacte près de 9 000 habitants des zones rurales, ce qui est une avancée notoire dans le développe-



Le message du Ministre Togolais des Mines et des Energies lu par son représentant, M. Banimpo Gbengbertane, son directeur de cabinet

ment du Togo. Dans le même temps, il a annoncé l'extension par le gouvernement de ce projet pour que d'ici à 2030, l'électricité ne soit plus un besoin mais plutôt une satisfaction, selon le vœu cher au Président

de la République : « Que l'énergie ne soit plus, au Togo, considérée comme un luxe mais plutôt un besoin satisfait pour nous tous ». En conclusion, le messager a salué « l'engagement de nos chefs d'Etat » et rendu un hommage mérité au Secrétariat Exécutif pour son dévouement dans le travail.

L'allocution de Dr Patrice Kouamé à l'occasion de cette cérémonie a été un message d'engagement : « Dans ma carrière, a-t-il dit, j'ai été pendant dix ans Président du Conseil Général de Toumodi, ma région en Côte-d'Ivoire. C'est dire que j'ai vécu de près les préoccupations et les besoins des parents des zones rurales. Et je sais combien un événement comme celui-ci est important pour eux (...) Sous l'impulsion des chefs d'Etat, notre mission est de travailler pour la paix dans les pays membres. Cette paix étant une condition nécessaire au développement de ces pays. Pour cela, le Conseil de l'Entente, tout en traitant des questions politiques et sécuritaires, contribue à l'amélio-

14 LOCALITES ELECTRIFIEES PAR LE CONSEIL DE L'ENTENTE AU TOGO

ration des conditions de vie des populations surtout rurales en leur fournissant les services sociaux de base : l'eau potable, l'électricité, les écoles, les collèges, les centres de santé, etc. Pour le Togo, et dans le cadre d'un projet pilote, de 2014 à 2018, dix-sept villages abritant plus de 8 700 habitants ont bénéficié d'équipements solaires destinés aux familles, aux places publiques, aux centres de santé, pour un montant de 99 millions de FCFA : 4 millions apportés par les populations et 95 millions par le Conseil de l'Entente (...). Nous nous retrouvons ce matin, a-t-il poursuivi, pour la cérémonie officielle de remise de ces équipements à quatorze villages bénéficiaires. Ce sont les villages suivants : Kolk et Polougou, de la Région des Savanes ; Sibonia, Alabadé, Okou, Atika, Samaoudé et Akatou, de la Région Centrale ; Lorou, Baré, Piyabé, Tapounte Tchitchira, Tapounte Centre et

« D'Abidjan à Lomé, de Lomé à Sokodé, de Sokodé à Djarkpenga, de Djarkpenga à Okou, nous avons parcouru plus de 1200 km pour nous retrouver ce matin ici, pour partager quelques moments de joie avec vous ».

Tapounte Soûlai, de la Région de la Kara. Ces équipements vont créer un environnement plus sécurisé et convivial dans les villages concernés et faciliter leur développement économique et social. Comme conseils aux parents bénéficiaires, je voudrais dire trois choses : se limiter aux équipements prévus par le kit et éviter les branchements parallèles ; veiller au bon fonctionnement du Comité de gestion ; payer régulièrement les redevances. »

En guise de conclusion, Dr Patrice Kouamé a adressé ses remerciements au directeur de cabinet et, à travers lui, exprimé sa gratitude à Son Excellence M. Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République du Togo et président en exercice du Conseil de l'Entente, au gouvernement et au peuple togolais pour l'accueil et pour leur séjour. Il a aussi remercié le préfet, les autorités administratives, politiques, religieuses et coutumières ainsi que les populations pour leur mobilisation et leur accueil. Les équipes de la Compagnie d'Energie Electrique du Togo (CEET) et de L'AT2ER qui ont assuré la mise en œuvre et le suivi du projet n'ont pas été oubliées. A ces dernières, il a exprimé sa reconnaissance et ses encouragements parce que, grâce à leur professionnalisme, les délais ont été respectés. Pour tout dire, cette rencontre donateurs - bénéficiaires a tenu toutes ses promesses».

Propos des bénéficiaires

LE CHEF DE NYOROU

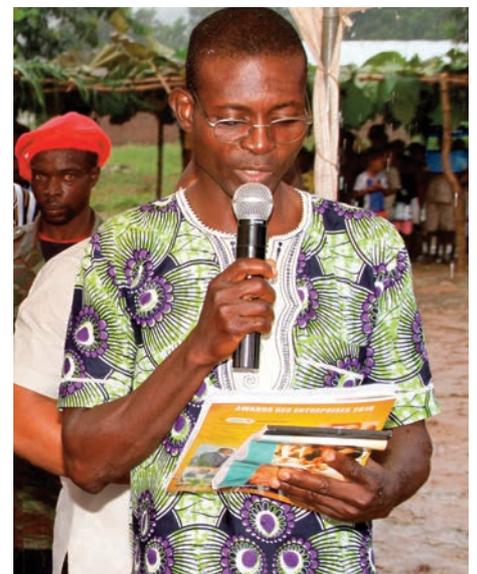
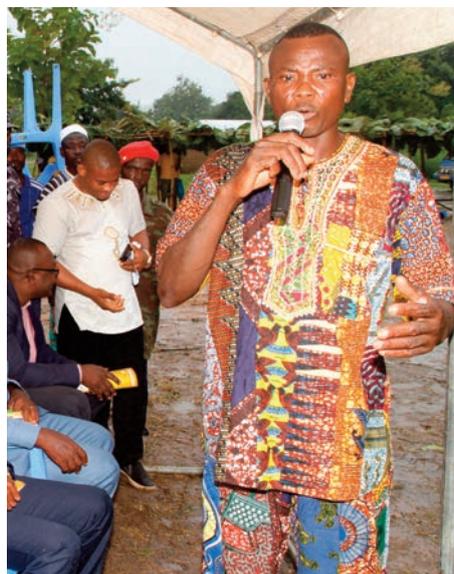
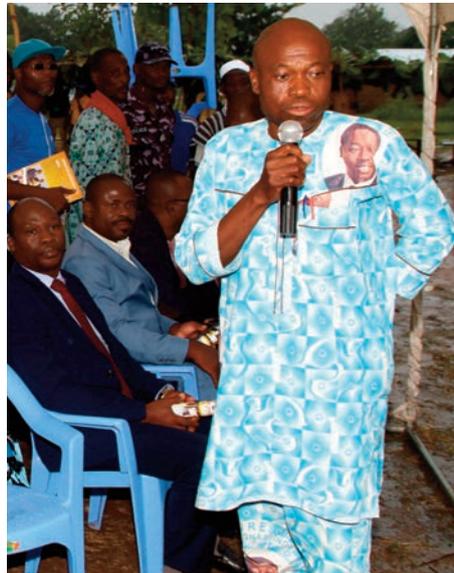
« Ce projet nous offre d'énormes avantages, notamment en matière d'éducation scolaire. Des équipements ont été placés au niveau de l'école pour permettre un bon pourcentage de réussite au niveau secondaire, pour charger nos portables... Merci au chef de l'Etat, au Conseil de l'Entente et à tous les partenaires de ce projet ».

LE CHEF D'OKOU

« Soyez la bienvenue. Je témoigne que ça nous sert déjà. Avant, nos enfants n'arrivaient pas à étudier la nuit. La nuit aussi, les serpents, les scorpions entraient partout pour piquer. Avec l'électrification, nos souffrances ont diminué. Nous avons un résultat scolaire de cent pour cent de réussite à l'école primaire, la salle de réunion est éclairée, grand merci à vous. »

LE REPRÉSENTANT DES POPULATIONS

« Au nom de la population bénéficiaire, nous vous souhaitons la bienvenue. A l'occasion de la cérémonie de réception définitive des installations électriques et du centre communautaire d'Okou, nous, population d'Okou, manquons de mots pour vous exprimer notre reconnaissance pour avoir pensé à la population des villages de Djarkpanga pour l'éclairage de leur village. Votre présence parmi nous n'est qu'une grande joie. En effet, si nous nous rappelons la situation dans laquelle nous vivions avant votre arrivée, c'est vraiment déplorable. Certains utilisaient des moyens d'éclairage empiriques, notamment les lampes tempêtes et les lampions qui étaient source d'incendies. D'autres mêmes vivaient dans l'obscurité et, par conséquents, exposés aux morsures de serpents et autres piqûres de scorpions, et que sais-je encore ? Pire, nos élèves n'arrivaient pas à étudier les nuits. Cela avait toujours influencé les résultats aux différents exa-



mens. Par contre aujourd'hui, toute la population des villages bénéficiaires vit sous la lumière permanente. Cela n'est pas sans conséquences positives. En effet, les élèves

apprennent sans peine et cela s'est fait remarquer par les résultats exceptionnels obtenus aux examens de fin d'année scolaire 2018-2019.



Le regard technique de Bolidja Tiem, Directeur Général de l'Agence Togolaise d'Electrification Rurale et des Energies Renouvelables

- L'accès à l'électricité se pose avec acuité de nos jours et tous les spécialistes s'accordent sur le fait que nous ne pouvons pas vaincre la pauvreté sans avoir gagné la bataille de la pauvreté énergétique. C'est fort de ce constat que les Nations Unies ont lancé en 2012 l'initiative « Accés pour tous à l'énergie durable, SE4ALL, qui vise, entre autres, 100% d'accès à l'électricité en 2030. »

- Notre pays, le Togo, sous la houlette du Président de la République, Son Excellence M. Faure Essozimna Gnassingbé, est résolument engagé dans l'atteinte de cet objectif, engagement qui est transcrit dans les orientations stratégiques du Plan National de Développement et dans la stratégie d'électrification du Togo lancée en juin 2018, qui décline les voies et moyens pour y parvenir.

- Aujourd'hui, l'énergie solaire est la seule source qui permet d'atteindre le double objectif de l'accès universel à l'énergie, à savoir fournir de l'énergie abordable et préserver l'environnement. Le choix de cette technologie dans le cadre de son programme d'électrification dénote de



l'engagement du Conseil de l'Entente dans la lutte contre le changement climatique.

- Conformément à la stratégie d'électrification du Togo, il faudra déployer plus de 550 000 kits solaires individuels d'ici 2030.

- La présente cérémonie de remise d'ouvrage témoigne de la volonté du gouvernement de donner de l'électricité à tous les Togolais, où qu'ils

soient.

- Nous remercions le Conseil de l'Entente pour son accompagnement dans la marche vers l'atteinte de l'objectif N° 7 du Développement Durable.

- La qualité du tandem Agence Togolaise d'Electrification Rurale et des Energies Renouvelables / Conseil de l'Entente est patente. C'est le début d'un mariage qui, j'espère, va durer longtemps, longtemps. Le Secrétaire Exécutif l'a souligné, c'est un projet pilote. Avec ce que nous avons aujourd'hui, j'espère que le Conseil de l'Entente est convaincu que c'est un pilote réussi. Ce qui augure d'une mise à disposition de moyens conséquents nous permettant de répondre aux besoins et attentes de nos braves populations.

Vaillantes populations de la préfecture de Mo, permettez-moi de prendre la parole, pour exprimer notre satisfaction sur le projet d'électrification rurale par kits solaires photovoltaïques du Conseil de l'Entente.

En effet, la lumière est un bien très important dans la vie d'un être humain. L'électrification des localités a amélioré la vie des populations qui vivaient autrefois dans l'obscurité et l'insécurité et qui sont aujourd'hui éclairées et en sécurité. Les vols ont diminué, nous ne dépensons plus pour l'achat des piles et du pétrole.

Les longues distances pour recharger les portables ou récupérer les vaccins ne font plus partie de notre quotidien. Nos enfants apprennent à la lumière blanche des ampoules et nos journées se trouvent désormais plus longues grâce à la disponibilité de la lumière. Nous voulons remercier le gouvernement à travers le Ministère des Mines et des Energies, la CEET et l'AT2ER, pour tous les efforts fournis pour que chaque village ait accès à l'électricité.

ABC Communication est devenue permanente grâce à la charge régulière des téléphones portables. En plus de ces installations, nous, population d'Okou, sommes très reconnaissantes et nous promettons aux donateurs que nous en ferons bon usage.

Mais, comme on le dit : « *Un père ne se fatigue jamais de ses enfants* ». Ainsi, chers donateurs et autorités ici présents, ne soyez pas surpris d'entendre encore d'autres doléances, notamment la construction d'un bâtiment scolaire à l'EPP Okou pour réduire les peines de fabrication d'appâtes dérisoires et augmenter le taux de scolarisation dans le village ; la construction d'une case de santé prenant en compte les premiers soins, soulageant ainsi la population de nos localités ; le fonçage d'un forage pour renforcer ceux qui existent et favoriser un bon ravitaillement de la population en eau potable. Nous ne saurons terminer nos propos sans saluer la po-

14 LOCALITES ELECTRIFIEES PAR LE CONSEIL DE L'ENTENTE AU TOGO

litique de paix du président de la république, Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé, politique sans laquelle rien n'est possible. Chers invités et autorités ici présents, nous vous souhaitons un bon retour chez vous. Nous ne saurions terminer nos

propos sans évoquer l'initiateur de ce projet. Le grand remerciement est vraiment adressé au Conseil de l'Entente qui a mis les fonds sur la table pour la réussite du projet. Nous promettons de prendre soin des équipements qui nous ont été installés

car nous avons goûté à la lumière. C'est une bonne chose et nous demandons à la CEET et à l'AT2ER de nous accompagner dans leur gestion. Nous souhaiterions que ce projet soit étendu à plus de villages dans la nécessité ».



Composition de la délégation du Secrétaire Exécutif :

- M. Ouédraogo Jean-Baptiste, Directeur du Département de la Coopération au Développement (Burkina) ;
- Mme Ohouot Marie-Louise, Assistante du Secrétaire Exécutif (Côte d'Ivoire) ;
- M. Samah Ouro-Djobo, Directeur Général du Centre Régional de Formation pour Entretien Routier (CERFER), institution spécialisée du Conseil de l'Entente basée à Lomé (Togo);
- Mme Anaté épouse Balli, Directrice de l'Intégration Africaine au Ministère des Affaires Etrangères à Lomé, membre du Comité des Experts du Conseil de l'Entente ;
- Mme Johnson Josée Ahéba, Directrice Générale des Etudes et Analyses Economiques au Ministère de l'Economie et des Finances à Lomé, membre du Comité des Experts du Conseil de l'Entente;
- M. Philmon Thierry Ouédraogo, journaliste, (Côte d'Ivoire).



L'Agenda

de SEM. le Secrétaire Exécutif



1



3



2



4

1- M. le Président du Groupe de la BAD,
SEM Akinwumi Adesina

2 - SEM l'Ambassadeur de la République
Fédérale du Nigéria en Côte d'Ivoire

3 - M. le Ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, **M. Bruno Nabagné KONE**

4 - M. le Ministre auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, **M. Moussa SANOGO**

A SAVOIR

La boucle ferroviaire est un projet structurant et intégrateur

Les Ministres chargés des Transports des Etats de l'UEMOA s'accordent pour mettre en œuvre le Projet Régional de la Boucle Ferroviaire Abidjan-Ouagadougou-Niamey-Cotonou-Lomé au cours d'une session tenue le jeudi 07 novembre 2019 à Abidjan.

Les ministres en charge des transports de l'Union ont planché sur la question de la relance des études pour la réalisation de la boucle ferroviaire. D'un coût global de 4 011 milliards FCFA (dont 11 milliards pour les études), le projet de la boucle ferroviaire qui couvre un linéaire total de 3 034 km,

connaîtra une réhabilitation de 1 946 km et de constructions nouvelles de 1 088 km.

Le Ministre de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, M. Ally Coulibaly, ouvrant la session au nom du Premier ministre Ivoirien Amadou Gon Coulibaly, a souligné l'importance de ce projet qualifié de structurant et intégrateur.

Pour lui, l'interconnexion des États par le rail est un signe de développement régional. C'est pourquoi, il a invité les pays membres à œuvrer avec célérité et dextérité vers l'intégration.

À en croire M. Paul Koffi Koffi, ancien ministre Ivoirien et Commissaire chargé du Département de l'Aménagement du Territoire Communautaire et des Transports de l'UEMOA, ce projet permettra l'exploitation des potentialités économiques et va désenclaver les localités riveraines du chemin de fer. En outre, il va contribuer à l'amélioration de la mobilité des populations des zones desservies tout en stimulant le commerce transfrontalier et la croissance économique des pays de l'interland.

L'événementiel

NOËL 2019

AU SECRÉTARIAT EXÉCUTIF DU CONSEIL DE L'ENTENTE

Comme il est de coutume depuis quelques années, l'Arbre de Noël a réuni une fois de plus, les enfants du personnel du Conseil de l'Entente, à l'occasion de la Noël 2019. C'est en présence de leurs parents, que Mme GOUYIDJI Ayaba Aimée épouse GOUDJO AKO, Responsable des Ressources Humaines a ouvert le cérémonial de l'Arbre de Noël 2019. Avaient honoré de leur présence remarquable, SEM Patrice Kouamé, Secrétaire Exécutif; SEM Abdoulaye Mohamadou, Secrétaire Exécutif Adjoint, Mr Jean-Baptiste Ouédraogo, Directeur du Département de la Coopération au Développement, Mr Comla Kadjé, Directeur du Département des Infrastructures et Grands Projets; Mr Issa Demonlé Moko, Directeur du Département de la Coopération Politique, Paix et Sécurité et Mr Latoudji Dodjivi Okpéolou, Contrôleur Financier (absents excusés en mission).



Dans son adresse, après avoir souhaité la bienvenue à son assistance, la Responsable



des Ressources Humaines, s'exprimait en ces termes à l'endroit des enfants : « C'est pour moi un plaisir renouvelé - à l'occasion de cette traditionnelle célébration de l'Arbre de Noël - de m'adresser à vous, nos chers petits trésors, en tant que mère et au nom du Conseil de l'Entente, pour vous dire combien vous m'avez beaucoup manqué et combien je suis heureuse de vous retrouver dans ce magnifique jardin de notre Institution, afin de manifester notre joie, notre affection et partager ensemble ce

moment merveilleux ! » Au terme de mon propos, je vous exprime mes vœux les meilleurs de joyeux Noël et de bonne année 2020. Je prie le Divin, afin qu'il nous accorde une année de cohésion sociale et de réussite économique. Bonne fête et heureuse année à tous». Ce sont ces mots qui ont lancé les festivités proprement dites. Un intense moment ponctué de bonne humeur, d'aération musicale, de sketches et d'une collation à la mesure de l'événement, à la satisfaction de tous.



Femmes du Conseil de l'Entente

60^{ème} ANNIVERSAIRE LE REFPUCE A L'ŒUVRE

Première organisation de coopération sous-régionale en Afrique de l'Ouest, le Conseil de l'Entente revient sur les grandes étapes de son parcours et de ses réalisations à l'occasion de la célébration de ses 60 ans.

A cet effet, le Réseau des Femmes Professionnelles Unies du Conseil de l'Entente (REFPUCE), acteur majeur de l'intégration au travers de sa traditionnelle Cuisine de l'Entente, a pris une part très active dans la réussite de cette célébration.

Ainsi, dans le souci de se conformer aux exigences des 60 ans du Conseil de l'Entente qui se voulait un moment de solidarité et de communion, la Cuisine de l'Entente a pris une autre forme.

De ce fait, en lieu et place du concours, les femmes des pays membres ont animés respectivement les cinq (05) journées de la commémoration en assurant la restauration et l'animation, chaque journée étant consacrée à un pays. L'objectif de cette programmation était d'allier découverte, diversité et qualité.

Ainsi, le public a pu apprécier la diversité des recettes gastronomiques des pays. Ces cinq journées de commémoration étaient surtout pour le REFPUCE une occasion de partage et de convivialité. En effet, les mets concoctés par les femmes des différents pays ont été dégustés avec beaucoup de curiosité et d'appétit.

Il s'agit notamment et respectivement pour chaque pays :

BENIN



Les plats proposés : Blolobaagbéli; Thcayoyovovigbé ; Dacouinpiro ; Obéatatelibon (kabato de poudre d'igname) et Adowè (purée d'haricot).



BURKINA



Les plats proposés : Sauce graine de cotonau kabato ; Sauce cèzame au kaboto ; Moringa au mil ; Ganwoulé ; Haricot déshabillé au soubala.



COTE D'IVOIRE



Les plats proposés : riz sauce cacao ; Kabato violet ; Foutou ; Placali ; Foutou gouagouassou ; Attiéké / alloco ; poisson braisé.

NIGER



Les plats proposés : Touhonchikava (kabato de riz) ; Rago ; Dambou (couscous de riz) ; Chikafadawaki ; Foura da nounou

TOGO



Les plats proposés : Akoumè sauce feuille ; Wantchéadowè ; Calma alélé ; Abolodoncoumou ; Djèkoumè.



En avant plan: Mme Assandé Eugénie, la Présidente Assuée, Mmes Zewu Rachel et Zouzou Peggy

Jeunes du Conseil de l'Entente

HOMMAGE ET RECONNAISSANCE A PATRICE KOUAME

Siège du Conseil de l'Entente, Abidjan - vendredi 04 octobre 2019. C'est en présence du Professeur Jean Noel Loucou, Secrétaire Général de la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la Paix de Yamoussoukro, du Secrétaire Exécutif Adjoint du Conseil de l'Entente, du Représentant Résident de la Commission de la CEDEAO en Côte d'Ivoire, des Représentants des Ambassades du Burkina, Togo, Niger, Benin, du Député Palé Dimaté, Ex-Président de la Commission Affaires Sociales et Culturelles de l'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire, des Directeurs des Départements du Conseil de l'Entente, qu'une cérémonie d'hommage et de reconnaissance à l'honneur de Son Excellence Docteur Patrice Kouamé, Secrétaire Exécutif du Conseil de l'Entente a eu lieu ce jour, à l'initiative des jeunes de l'Espace Entente regroupés au sein d'une organisation de jeunesse appelée : Conseil des Jeunes de l'Entente (CJE).



Le Président Va Josué Yao remettant des distinctions à SEM Patrice Kouamé

Une occasion solennelle pour le Président Va Josué Yao de présenter son mouvement : « c'est une organisation née de par la seule volonté des jeunes de l'Espace Entente depuis 2017 au sein de la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la Paix à Yamoussoukro en Côte d'Ivoire, consacrée à promouvoir la jeunesse de l'espace Entente regroupant les cinq Pays membres du Conseil de l'Entente conformément à la vision de l'Organisation. Elle se veut comme la cheville ouvrière du Conseil de l'Entente sur les questions de jeunesse dans l'espace entente avec pour voix consultative. Cette institution de jeunesse a pour mission de promouvoir et d'ancrer dans l'esprit de la jeunesse de l'espace entente les valeurs du Conseil de l'Entente que sont : la paix, la tolérance et la co-

hésion ; la démocratie, la gouvernance démocratique et la bonne gouvernance ; l'intégration des peuples ; la promotion de la création d'emplois et le financement des projets des jeunes de l'Espace Entente. Pour atteindre les objectifs qui sont assignés au Conseil des Jeunes de l'Entente (CJE) un certain nombre d'actions pratiques sur le terrain sont envisagées. Ces actions sont établies dans le souci de permettre non seulement aux jeunes de s'affirmer, mais également de leur permettre d'être de véritables acteurs de développement. La jeunesse doit être considérée comme un atout et contribuer significativement au développement de l'espace Entente. L'absence d'une jeunesse de l'espace entente dynamique est semblable à un véhicule sans moteur. Car, elle est la force vive d'une nation.

Un partenaire sûr pour la paix, la stabilité et le développement de notre cher continent. Pour cette année 2020, l'Assemblée Générale du Conseil des Jeunes de l'Entente a instruit le Bureau Exécutif sous régional que je préside, d'axer ses actions autour du développement, l'intégration, la cohésion et l'entrepreneuriat des jeunes, en tenant rigoureusement compte des aspirations du Conseil de l'Entente. Ses actions devront être menées dans tous les cinq pays membres du Conseil de l'Entente afin de toucher le plus grand nombre de jeunes ».

L'HOMMAGE MERITE

« Le Conseil de l'Entente, la sérieuse et doyenne des organisations du continent africain, créée en Mai 1959 a pour but de ramener la paix, l'intégration, le développement et la stabilité dans les pays membres.



On reconnaît MM Jean-Baptiste Ouédraogo, Issa Moko Demonlé, Abdoulaye Mohamadou et le Prof Jean Noël Loucou

Les Chefs d'Etat Africains en vous désignant depuis 2012 d'incarner et d'assurer le secrétariat exécutif organe opérationnel du conseil de l'entente, savaient vos qualités et vos capacités. Chez nous, il y'a un proverbe qui dit : « ce n'est pas n'importe qui qu'on envoie faire la chasse en pleine forêt ». Oui, Excellence, l'espace entente était plus qu'une forêt, c'était une jungle. Il y a eu de bon moment ou l'organe a bien fonctionné comme les cinq doigts de la main, c'était la parfaite entente, la parfaite harmonie et cela a eu une répercussion positive sur les peuples de cette zone (échanges fructueux au niveau culturel et économique). Et voilà que l'initiateur décède en 1993, alors les problèmes d'ordre financiers commencent en 1994, comme les cinq doigts, c'est quand on perd un que l'on voit son importance. Le pouce : vous pouvez plus sauter ; L'index vous pouvez plus identifier ; Le majeur vous pouvez plus protéger ; L'annuaire plus de mariage ; L'auriculaire pour vous parler de l'oreille. Et le Conseil tombe dans la léthargie, il sombre, pire des pays deviennent des zones de déstabilisation, des points de départ des coups d'états. Au lieu d'intégration on est allé à la désintégration. Ensuite la réforme du conseil passant par une période transitoire qui a

LES OBJECTIFS DU CONSEIL DES JEUNES DE L'ENTENTE :

Cette organisation a été mise en place, en vue d'améliorer les conditions économiques et sociales de la jeunesse par : - La prise de conscience et l'acceptation des responsabilités civiques ; - La participation aux programmes internes visant à promouvoir la justice économique et la paix sociale ; - La participation active à la préparation et à la réalisation des programmes conçus pour la jeunesse dans l'espace entente ; - Le développement économique ; - L'amélioration de la coopération, la bonne entente et l'intégration entre les peuples.

La vision du Conseil des Jeunes de l'Entente est d'être le meilleur réseau des jeunes citoyens actifs du Conseil de l'Entente. Il se veut comme un organe consultatif sur les questions de jeunesse dans l'espace entente ainsi que contribuer à l'intégration sous-régionale.

abouti sur des mesures drastiques comme une mère qui enfante par césarienne avec tout le risque et d'une situation financière draconienne. C'est dans cet enfer que vous avez été envoyé en mission par les chefs d'état. Dès votre arrivée à la tête du secrétariat exécutif, vous avez sans tarder pris votre bâton de pèlerin et de paix pour sillonner tous les états membres afin de comprendre l'environnement sur lequel vous devriez travailler. Oui, Excellence, vous avez touché à tout pour savoir comment rassembler les pions de ce jeu de dance qui a connu une dispersion sans précédent. Nous avons tenté de lister vos actions et démarches depuis votre arrivée à la tête du secrétariat exécutif du conseil de l'entente.

Mais, malgré notre bonne volonté, nous n'avons pas pu avoir assez de feuille pour les recenser. Alors nous avons décidé de signaler ce que vous avez réalisé dans l'intérêt de la jeunesse de l'espace entente. Excellence, vous avez : Dans un premier mis la jeunesse au centre de vos actions à travers nos participations à toutes vos activités officielles, aussi le plan stratégique adoptée pour la période 2018-2022 met un point d'honneur sur la prise en compte de la jeunesse. Le projet pédagogique du CERFER, offre aux apprenants, une formation théorique et pratique adaptée

aux besoins des entreprises facilitant ainsi l'employabilité et l'insertion professionnelle des jeunes issus du Centre. La construction des lycées et collèges pour la formation des jeunes à l'éducation de base dans les pays de l'espace entente. L'électrification villageoise dans les états membres du conseil de l'entente. La réalisation des forages dans les états membres du conseil de l'entente. Parmi vos actions, formé et financé des activités génératrices de revenus pour les femmes et jeunes dans les pays membres du conseil de l'entente. Afin d'assurer leur autonomisation.

Pour ne citer que ces quelques actions, Excellence, votre sagesse, votre cœur ouvert et bien disposé vous a permis de

faire plus que ce que les Chefs d'Etats qui vous ont mandaté attendaient de vous.

Si un jury devait siéger pour vous administrer une appréciation, ce serait sans nul doute la mention très honorable avec échange de rapport avec d'autres institutions.

Excellence, en attendant retenez que toute la jeunesse de l'espace entente à travers le Conseil des Jeunes de l'Entente vous traduit ses signes de gratitude pour le travail que vous et vos collaborateurs aviez réalisés et continuerez de réaliser dans l'ombre comme à ciel ouvert.

Excellence, comprenez combien de fois nous jeunes, sommes émus de votre présence parmi nous. Cela démontre que vous tenez à voir émerger cette catégorie de jeunes leaders africains, pleine de vertu républicaine, citoyenne et prête à apprendre pour relever les défis qui sont les nôtres pour une Afrique paisible et prospère. Vous êtes pour nous un modèle de par votre ouverture, votre humilité et votre disponibilité sans oublier votre parcours professionnel.

Toutes les traces que vous laissez dans l'espace entente, ses signes dis-je sont témoins de votre présence, de votre efficacité, de votre promptitude dans ce pays.

Excellence, vous avez tant donné et vous donnerez encore.

Excellence sachez qu'à compter de ce jour, nous jeunes de l'espace entente regroupés au sein de cette organisation appelé Conseil des Jeunes de l'Entente décidons d'être à la disposition du secrétariat exécutif du conseil de l'entente en étant le relai des actions de paix, de l'intégration, de développement et de cohésion sociale en faveur de la jeunesse dans l'espace entente.

Mot de remerciements de Dr Patrice Kouamé

« ... Je veux adresser mes sincères remerciements au Conseil de Jeunes de l'Entente avec à sa tête Va Josué Yao. Cette distinction à travers moi, c'est toute l'équipe du Secrétariat Exécutif qui est honorée. Mais aussi la Conférence des Chefs d'Etat, le Conseil des ministres, le Comité des Experts. Nous sommes vraiment heureux d'une chose : c'est que les jeunes se soient appropriés les valeurs du Conseil de l'Entente qui sont la paix, la solidarité et le développement. Quand le Président Félix Houphouët-Boigny a créé le Conseil de l'Entente, il a dit une chose : la paix se construit avec les faits et non avec les mots, d'où la formule : « la paix n'est pas un vain mot, mais c'est un comportement ». Ce que les jeunes sont entrain de montrer, c'est qu'ils se sont appropriés effectivement toutes ses valeurs. Et nous sommes assurés que la relève va être faite au niveau des populations dont les jeunes sont les plus nombreux. Et si les jeunes participent et s'approprient toutes ses valeurs, nous sommes certains que la paix va régner dans nos pays.

Quand en 59, 60 Félix Houphouët-Boigny insistait sur le fait que la paix est une condition nécessaire au développement, les économistes ne percevaient pas cette relation entre paix et développement.

Aujourd'hui, tout le monde se rend compte que c'est une vérité.

Au Conseil de l'Entente, nous nous sommes donnés le temps de réfléchir et nous venons d'élaborer un plan stratégique nous permettant de travailler avec les jeunes efficacement. Il est bien qu'à ce stade, le Conseil des Jeunes soit effectivement constitué.

Nous sommes persuadés que nous irons progressivement vers une fédération des jeunes au niveau des 5 Etats.

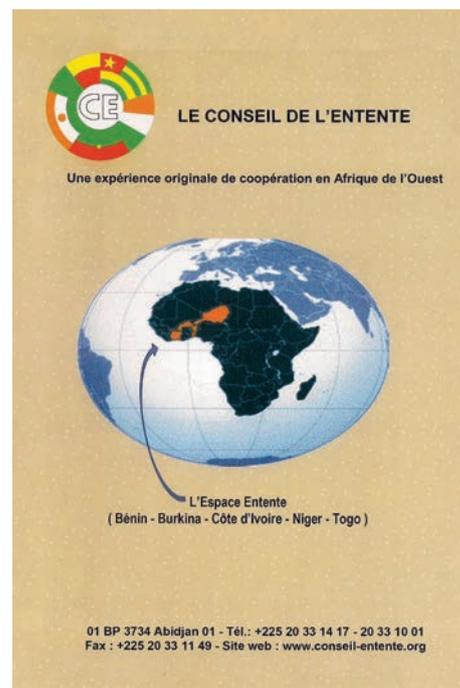
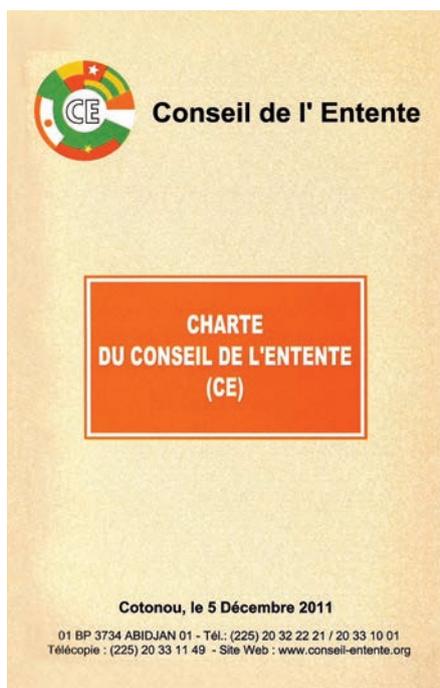
Au niveau des femmes aussi, un travail important a été fait. Les femmes nous accompagnent en Côte d'Ivoire sous la direction de Mme Assué qui, avec ses sœurs des autres communautés, s'organise à travers le réseau de femmes professionnelles unies du Conseil de l'Entente avec des prix octroyés aux sœurs qui peuvent s'offrir des restaurants et autres. Cela est important. Donc, les choses avancent comme nous le souhaitons.

A vous tous qui avez fait le déplacement ce matin, merci ».

Cependant, tout en vous souhaitant plein succès dans votre mission, au vu et au sûr de votre travail qui donne fierté à toute la jeunesse de l'Espace Entente ».



01 BP 3734 Abidjan 01 - Tél.: +225 20 33 14 17
Site web : www.conseil-entente.org



PRIX HOUPHOUËT-BOIGNY DE LA RECHERCHE CE FUT UNE BELLE FÊTE

Yamoussoukro - Côte d'Ivoire / Le Professeur, Baha Bi Youzan Daniel, Président du Jury du Prix Houphouët-Boigny de la Recherche, a proclamé, dans la soirée du vendredi 18 octobre dernier, les résultats des travaux effectués par les postulants au prestigieux prix. Et ce, au cours d'un dîner-gala organisé par la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la Paix.



Cette cérémonie de distinction, riche en couleurs, a été rehaussée, par la présence de l'ex-première Dame, Henriette Bédié, du Secrétaire général de ladite Fondation, ainsi que des ambassadeurs accrédités dans notre pays. « *Le Prix Houphouët-Boigny de la Recherche vise à honorer les étudiants de Master et de Doctorat qui ont une approche innovante, dont le thème porte sur Félix Houphouët-Boigny et dont la pertinence sociale est avérée* », a rappelé, dans son adresse, le Président du Jury. Afin de couvrir tous les domaines de la recherche scientifique et technologique et valoriser les travaux dans toutes les disciplines, le Prix Houphouët-Boigny de la Recherche s'étend dans des domaines suivants : sciences humaines et sociales, sciences juridiques et politiques, sciences économiques et gestion ainsi que les sciences biologiques. La deuxième édition du prix Houphouët-Boigny porte le sceau

Erratum - La publication de Jean Noël LOUCOU, Professeur d'Histoire contemporaine et Secrétaire général de la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la Paix, sur le thème : « Le Conseil de l'Entente (1959-2019) : Historique d'une organisation de coopération régionale d'Afrique de l'Ouest » dans notre précédent numéro comportait des coquilles. Nous lui présentons toutes nos excuses.

de l'immortalité. « *La remise du Prix en ce jour anniversaire de la naissance du Président Houphouët-Boigny est un grand symbole, symbole de ce qu'il a été, de ce qu'il a fait, de ce qu'il a laissé comme héritage politique, social, économique, culturel, spirituel à la Côte d'Ivoire et au monde entier* », a conclu Baha Bi Youzan Daniel.

Prenant la parole, à son tour, le professeur Jean Noël Loucou, Secrétaire général de la Fondation Félix Houphouët-Boigny, a remercié l'hôte de marque, Madame Henriette Bédié, pour sa présence éclatante à ladite cérémonie. Avant de situer le contexte de l'attribution du prix : « *Il ne s'agit pas seulement de faire de la reconnaissance au président Houphouët-Boigny, mais aussi de la connaissance. Et pour produire de la connaissance, il faut de la recherche et des publications. C'est pour ça que nous avons instauré ce prix. Nous sommes satisfaits parce que ce sont de bons travaux produits par les étudiants. Et la fondation s'engage à publier cela. Nous allons, en somme, publier cinq ouvrages sur le Président Houphouët-Boigny, d'ici 2020. Dont, tous les lauréats* ». « *On ne fait que commencer, le prix n'est pas bien visible et on espère qu'on aura beaucoup de candidats l'année prochaine. Seulement huit (8) candidats étaient en lice* ».

Après une évaluation minutieuse des thèmes, par les membres du jury, Dr Gade Charles Sylvain de l'université Houphouët-Boigny d'Abidjan, dont la recherche a porté sur : « *Politique migratoire sous la gouvernance de Félix Houphouët-Boigny et Intégration régionale en Côte d'Ivoire : cas de l'implantation des campements allogènes dans le département de Bloléquin* » a remporté le prix, dans la catégorie des doctorants.

Concernant le prix en Master, il a été décerné à Ouattara Zié Kassoum, étudiant à l'université de Daloa, en Master 2 avec pour travaux de recherche portant sur : « *Les dernières batailles électorales du régime de Félix Houphouët-Boigny : regard croisé de fraternité et le Nouvel Horizon (1990 et 1992)* ».

Présente en ces lieux pour participer à ces moments festifs et de récompense, Madame Henri Konan Bédié a, elle-même, remis les prix aux heureux récipiendaires, avec le chèque d'1 million de nos francs pour le doctorant et la somme de 500 000 FCFA, pour l'étudiant en master. Aussi, elle a félicité ceux-ci pour la qualité de leurs travaux de recherche avant d'encourager le jury et le Secrétaire général de la Fondation, Jean Noël Loucou, pour le travail abattu.

BIEN-ETRE DES ENFANTS UNICEF ET BELWET EN CAMPAGNE

Ouagadougou – Burkina / Une centaine de chefs traditionnels et coutumiers s'engagent à œuvrer dans leurs villages respectifs, pour l'élimination de la malnutrition, du mariage d'enfants et de la défécation à l'air libre.

L'Unicef conduite par sa représentante résidente, Dr Anne Vincent et l'Association Belwet du Larlé Naaba-Tigré, ont organisé un atelier auquel ont pris part cent têtes couronnées du Faso, à l'effet de mener une vaste campagne de sensibilisation pour l'élimination de la malnutrition, du mariage d'enfants et de la défécation à l'air libre.

En vue d'obtenir son accompagnement, Dr Anne Vincent de l'Unicef est allée solliciter l'appui du Chef Suprême des Mossés, le Mogho-Naaba BAONGO « Ces trois problématiques étant profondément ancrées dans la culture et la tradition, nous pensons que les chefs traditionnels peuvent se faire l'écho de l'UNICEF et de BELWET en ce qui concerne la transmission de ces messages auprès des populations » a-t-elle plaidé. Le Mogho Naaba, par la voix de son ministre, le Larlé Naaba a rassuré : « Si ces trois thèmes sont traités conséquemment, c'est l'avenir de la femme et de l'enfant qui seront assurés et partant, le développement du pays ». Avant d'exhorter les chefs traditionnels à respecter leur engagement qui est de travailler pour le bien-être des enfants.

Source : lefaso.net1 -



Le Mogho-Naaba BAONGO recevant de la représentante Résidente de l'Unicef, le manifeste de la campagne



La recherche du bien-être des enfants, des filles et des populations à travers des actions fortes dans 3 domaines clés de l'Unicef est permanente. Il y a d'abord la nutrition, parce que près de la moitié de décès des enfants concerne ceux ayant moins de 5 ans dans le pays avec un million d'enfants touchés par un retard de croissance, cause d'une vulnérabilité accrue aux maladies. Ensuite, le mariage d'enfants est préoccupant car plus de la moitié des filles mariées a moins de 18 ans. Enfin l'assainissement ou la défécation à l'air libre pratiquée par 48% de la population dont 62% sont des élèves est une pratique qui favorise la propagation des maladies diarrhéiques parasitaires, des maladies respiratoires, ainsi que la détérioration de l'état nutritionnel des enfants.

HOTEL GAWEYE 4★★★★LUXE

L'hôtel de référence à Niamey



Confort - Convivialité - Services de qualité - Tourisme

SITE WEB: HOTEL-GAWEYENIGER.COM

E-MAIL: RESERVATIONS@HOTEL-GAWEYENIGER.COM

CONTACTS@HOTEL-GAWEYENIGER.COM

GAWEYE@INTNET.NE

TEL : 00227 23 90 00 19/24

00227 20 72 34 00/02

TEL : 0027 90 18 54 25

FAX : 00227 20 72 33 47



Ma carte Visa Prépayée Abidjan.net
Elle me sert



Instantanée
Création en temps réel



Transferts de carte à carte
Gratuits



Acheter / Vendre
Sur internet, dans les
commerces



Remises et Privilèges
Jusqu'à 25% chez les partenaires



Contactez-nous : (225) 21 30 22 66



